

Tout est prêt pour les négociations Washington-Hanoi

PARIS (AFP) — C'est par deux portes latérales que les délégations nord-vietnamienne et américaine feront, cet après-midi, leur entrée dans la petite salle aux tons vert mousse et tabac qui leur est réservée à l'ancien hôtel Majestic.

C'est là le symbole de la volonté de symétrie et d'impartialité qui caractérise l'organisation de cette grande première diplomatique.

De chaque côté de la grande table portant micros et écouteurs pour traduction simultanée, sont rangés neuf sièges de cuir noir, dont un fauteuil pour chaque chef de délégation. Chaque délégué disposera d'un cendrier bleu clair.

Il appartiendra aux délégations de décider qui siègera sous l'immense tapisserie des Gobelins tissée en 1669, intitulée "l'Air" et représentant Paons, perroquets et cygnes d'une grande fraîcheur, ou sous les quatre cabines réservées aux interprètes

pour la traduction. Les installations techniques permettent la traduction simultanée en quatre langues, mais le choix des langues qui seront employées a évidemment été laissé aux négociateurs.

D'extraordinaires mesures de précautions ont été prises pour préserver la tranquillité des pourparlers: la rue Laperouse, sur laquelle donne la salle de conférence, sera dès aujourd'hui, interdite aussi bien à la circulation automobile qu'aux piétons. L'immeuble qui lui fait face est vide. L'entrée du centre, dans cette même rue, sera condamnée et gardée. Seule, la grande entrée, aux grilles fraîchement repeintes en noir, livrera accès aux négociateurs.

Pour la séance d'ouverture, le nombre des journalistes qui pourront y assister a été limité à trente, alors que plus de deux

mille correspondants affluent sur Paris, prenant d'assaut hôtels et téléscripteurs.

"Nous sommes prêts à engager les conversations, mais nous ne connaissons pas les dispositions de l'autre camp. Nous pensons toujours que les entretiens commenceront demain après-midi" a déclaré hier soir, à l'hôtel Crillon, un porte-parole de la délégation américaine aux entretiens américano-vietnamiens.

L'ambassadeur Harriman a convoqué hier soir, ses collaborateurs pour une réunion de travail.

Ainsi 14 ans et deux jours après la première conférence sur le Vietnam, celle de Genève, une nouvelle conférence s'ouvre à Paris. L'impression générale peut se résumer en cette formule: optimisme mais certitude que ces pourparlers seront particulièrement ardu.

Optimisme: le chef adjoint de la délégation nord-vietnamienne, le colonel Ha Van Lau, a déclaré, à son arrivée à Paris, qu'il était optimiste et, du côté américain, on paraît enclin à en arriver assez vite au problème de fond. De nombreux observateurs se demandent à ce propos jusqu'où ont été les contacts qui eurent lieu tout au long de ce mois d'avril à Vientiane entre représentants américains et nord-vietnamiens et si ces contacts n'ont pas été plus loin que le simple choix du lieu des pourparlers.

Côté difficultés: elles sont connues. Le Nord-Vietnam entend que l'arrêt des bombardements et de tout autre acte de guerre contre son territoire, soit inconditionnel, c'est-à-dire

Voir page 6: Tout est prêt

Le Vietcong s'infiltrer dans le centre de Saigon

SAIGON (AFP) — La pression des Vietcong, contenue depuis cinq jours, a peut-être finalement trouvé hier après-midi un point faible dans la "digüe" qui protégeait Saigon.

Il est encore trop tôt pour savoir si la brèche pourra être suffisamment exploitée et si les Vietcong pourront s'infiltrer dans le centre de Saigon.

D'importantes mesures de protection ont été prises la nuit dernière.

Dans l'après-midi les premiers éléments Vietcong ont été signalés dans le quatrième arrondissement, triangle délimité par trois cours d'eau. L'un est la rivière de Saigon, le port où viennent accoster

les plus gros navires, l'autre au nord, est un canal de 30 pieds de large à peine qui sépare le centre de la capitale de ce quartier populaire. L'infiltration des Vietcong s'est faite par le troisième, le canal de dérivation sud, à travers les bananiers, rizières et bosquets de plantes tropicales que les premières pluies de la mousson viennent de rendre à nouveau verdoyants.

Le début de l'engagement entre troupes américaines et Vietcong a été spectaculaire. Les premiers échanges de tirs d'armes automatiques étant particulièrement nourris, ils faisaient comme un bruit de grêle dans le centre de la ville. Ce quartier populaire n'avait jamais été touché par l'offensive du Tet. Il devenait tout d'un coup le plus menacé. Les tirs d'armes automatiques ont allumé les premiers incendies, qui ont été alimentés par les tirs des hélicoptères et des avions. L'apparition des premiers Vietcong a entraîné le plus spectaculaire exode de cette offensive. Pour la première fois elle rejoignait en intensité les jours les plus durs de l'offensive du Tet.

Les cohortes de réfugiés, formées dans la panique, gagnaient l'avenue principale le long des quais, vers le pont unique qui relie cet arrondissement au centre de la ville.

Probablement, cent mille réfugiés sont venus d'un coup s'ajouter aux quelque 50.000 réfugiés de Cholon des quatre derniers jours.

Après la tombée de la nuit, les chasseurs bombardiers piquaient encore sur la rive sud du canal. Leurs explosions retentissaient dans un Saigon désert et silencieux bien avant l'heure du couvre-feu. La capitale ressentait un danger proche.

Elle se préparait pour une nouvelle nuit de harcèlements aux mortiers et roquettes et peut-être pour faire face aux premiers tirs isolés dans le centre de la ville: dans le quartier des affaires, à une portée de pierre du quartier de Khanh Hoi des balles perdues ont touché hier plusieurs immeubles du centre.

Le combat se déroule maintenant dans Saigon même, dans le quartier du port. Des incendies allumés par les Vietcong et par les roquettes des hélicoptères américains et de l'artillerie brûlent dans plusieurs endroits du quartier.

Le gros des forces Vietcong, estimé à un bataillon au sud de la capitale, n'a toutefois pas encore réussi à traverser le canal de dérivation.

Il se heurte à plusieurs unités de la neuvième division d'infanterie américaine. Sur la rive nord du canal de dérivation.

Les entretiens d'hier ont également porté sur la situation politique internationale et sur le Moyen-Orient.

Demain, les deux hommes poursuivront leurs entretiens qui porteront davantage cette fois sur les relations bilatérales entre les deux pays et au cours desquels ils reviendront sans doute sur la politique canadienne à l'égard de la francophonie et sur l'extension du domaine de la politique étrangère, des fondements de la politique intérieure en matière de bilinguisme et de biculturalisme.

On discutera également de l'aide du Canada à la Tunisie, de son volume et de ses modes. Un groupe de délégués des deux pays — piloté du côté canadien par M. Lionel Chevrier — a d'ailleurs abordé ces questions au cours d'entretiens séparés, hier.

M. Chevrier revient, on le sait, d'une tournée africaine qu'il a faite sous les auspices du gouvernement et au cours de laquelle il lui a été donné de se rendre compte des besoins des pays africains au chapitre de l'aide extérieure.



Le négociateur en chef du Nord-Vietnam, M. Xuan Thuy, à son arrivée hier à Paris. Il a déclaré à la presse que l'arrêt des raids doit être inconditionnel et rappelle les quatre points de la position de Hanoi formulés en 1965 par le gouvernement vietnamien. De son côté, l'ambassadeur Averell Harriman, arrivé hier dans la capitale française, dirigera la délégation américaine. Il s'est refusé à faire le moindre pronostic sur le déroulement des négociations, espérant seulement qu'elles "constitueraient un pas important vers la paix en Asie du sud-est". (Téléphoto AP)

Johnson dépose sa réponse à Pearson

Québec juge "inadéquates" les "solutions pratiques" d'Ottawa

par Gilles Lesage

QUEBEC — Les solutions d'ordre pratique proposées jusqu'ici par le gouvernement fédéral, relativement aux affaires étrangères, ne paraissent pas entièrement adéquates" au gouvernement du Québec; et ce dernier entend bien en proposer quelques-unes qui lui semblent plus appropriées, et ce dès les premières réunions de la conférence permanente.

C'est ce que le premier ministre Daniel Johnson, a écrit

le 9 avril dernier — moins de deux semaines avant la conférence des ministres francophones de l'éducation, à Paris — au premier ministre démissionnaire du pays, M. Pearson.

M. Johnson a déposé hier cette lettre à l'Assemblée législative, en raison, a-t-il expliqué, du geste posé la veille par le premier ministre du Canada, M. Trudeau. Ce dernier a rendu publiques trois lettres de M. Pearson à M. Johnson, et la lettre déposée

par M. Johnson constitue une réponse à ces lettres datées du 1er décembre 1967, du 8 mars et du 5 avril 1968.

Il a ajouté: "On se rappellera que l'accord France-Canada a été signé en novembre 1965, alors que le premier accord France-Québec sur l'éducation avait été signé en février 1965."

Dans sa lettre, le premier ministre écrit que "seules des négociations constitutionnelles étendues et globales pourront éclairer et résoudre ces divergences" dans le domaine des affaires étrangères.

"Il n'y a, dans toute la constitution canadienne, écrit M. Johnson, aucune disposition plus fondamentale et sur laquelle la juridiction exclusive des provinces soit mieux établie que celle de l'éducation. Le gouvernement fédéral paraît vouloir y opposer un domaine à lui exclusif, celui des affaires étrangères. Cela n'a pas été sans nous surprendre. Vous comprendrez que seules des négociations constitutionnelles étendues et globales pourront éclairer et résoudre ces divergences."

Le premier ministre du Québec poursuit ainsi: "Dans l'intervalle, le Québec ne peut qu'assumer toutes ses responsabilités. La francophonie est un exemple d'un cas où le Québec ressent certaines exigences pour sa population d'expression française. Cela peut aussi être le cas d'autres provinces. Le Commonwealth pourrait également offrir en exemple d'autres conférences dans lesquelles toutes les provinces seraient intéressées à cause de la langue et de la culture anglaises, mais auxquelles le Québec devrait évidemment participer pour veiller aux intérêts éducatifs de sa population d'expression anglaise. Il ne s'ensuit nullement que le gouvernement fédéral doive y intervenir puisque ces matières sont exclusivement d'ordre provincial."

Il avait également déclaré ce moment qu'il était ridicule pour le gouvernement fédéral de tenter de former une délégation canadienne pour répondre à une invitation adressée

Voici la fiche technique des négociations entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam qui doivent débuter cet après-midi.

● SITE: Paris. Au Centre des conférences internationales, avenue Kleber, à 300 pieds de la place de l'Etoile. Le Centre — ancien hôtel "Majestic" — est une dépendance du ministère des affaires étrangères. Il a été le premier siège itinérant de l'UNESCO. Le Centre comporte huit salles de conférences équipées d'un système perfectionné de traduction simultanée, des salons spacieux, trois restaurants et une salle de presse.

● PROTAGONISTES: Délégation des Etats-Unis: Chef de la délégation: M. Averell Harriman, ambassadeur itinérant du président Johnson. Adjoint: M. Cyrus Vance, conseiller spécial du président Johnson. Membres: le général Andrew Goodpaster, commandant en chef adjoint désigné des forces américaines au Sud-Vietnam, MM. William Jordan, spécialiste des affaires vietnamiennes au Conseil national de sécurité, Philip Habib, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires d'Extrême-Orient, Daniel Davidson, adjoint spécial D.M. Harriman.

Délégation du Nord-Vietnam: Chef de la délégation: M. Xuan Thuy, ministre sans portefeuille, membre du secrétariat du Comité central du parti des travailleurs. Adjoint: le colonel Ha Van Lau, ambassadeur, chef de la mission de liaison nord-vietnamienne auprès de la commission internationale de contrôle des armements. Membres: MM. Nguyen Minh Vy, député, Phan Hien, directeur du département d'Amérique au ministère des affaires étrangères, Nguyen Thanh Le, journaliste, porte-parole de la délégation.

● Observateurs: Le Sud-Vietnam a désigné une mission d'observateurs dont le chef est M. Bui Diem, ambassadeur à Washington. Aucun des autres pays intéressés au règlement du conflit vietnamien n'a encore désigné d'observateurs, mais tous — y compris la Chine — disposent d'une ambassade à Paris.

● Objet: Modalités d'un arrêt total des bombardements américains contre le Nord-Vietnam et, après accord sur ce point, conversations sur le règlement d'ensemble du conflit vietnamien.

La déclaration du gouvernement nord-vietnamien, publiée le 4 mai, précise qu'il s'agit de "déterminer avec la partie américaine la cessation inconditionnelle des bombardements et de tout autre acte de guerre américain contre la république démocratique du Vietnam et avoir ensuite des conversations sur les autres problèmes intéressant les deux parties".

M. Maurice Couve de Murville, ministre français des affaires étrangères, a déclaré mercredi au conseil des ministres que "les pourparlers américano-vietnamiens qui vont s'ouvrir seront à la fois des pré-négociations et des négociations véritables: on n'envisage pas de changer de lieu ni de négociateurs, après l'accord sur l'arrêt des bombardements et avant de passer à la négociation sur le fond".

Pour le gouvernement de Saigon, rappelle-t-on à Saigon, la solution du problème vietnamien doit être discutée par le gouvernement sud-vietnamien, représentant du peuple. Il ne peut être question de passer des pré-négociations sur l'arrêt des bombardements aux véritables négociations sans changer la forme des pourparlers en continuant à les limiter aux deux protagonistes actuels.

Stanfield propose un fonds de roulement pour aider les provinces à résoudre la crise du logement

OTTAWA (DNC) — Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield a proposé hier la formation par le gouvernement fédéral d'un fonds de roulement qui alimenterait financièrement des organismes provinciaux chargés de faire l'achat et la vente de terrains pour la construction domiciliaire dans un effort pour en réduire le coût.

C'est la troisième grande mesure — après le régime de revenu annuel garanti et la création d'une commission chargée de coordonner la lutte à la pollution — que propose M. Stanfield dans le cadre du programme électoral du parti conservateur.

Déjà cependant, la Société centrale d'hypothèques et de logement s'adonne à ce genre de financement et les libéraux ont déjà proposé de compléter les efforts du gouvernement d'Ottawa dans ce sens.

La création d'organismes provinciaux d'achat et de vente de terrains, permettrait d'instaurer, selon M. Stanfield, une certaine stabilité dans le marché domiciliaire.

M. Stanfield n'a pas discuté longtemps sur sa proposition sur laquelle il doit revenir durant la campagne électorale. Mai en prenant la parole à l'assemblée de mise en candidature de M. Dick Bell dans le comté d'Ottawa Ouest, M. Stanfield a vigoureusement critiqué l'attitude du gouvernement libéral en matière d'habitation.

"Des milliers de Canadiens ne trouvent pas à se loger décemment, a-t-il dit, leur crime est seulement de gagner moins de 10.000 par année. Le parti libéral dirige le pays comme si tous les Canadiens avaient des revenus plus élevés que cela".

Voir page 6: Fonds

Entretien Trudeau-Bourguiba sur les relations du Canada avec la francophonie

OTTAWA (DNC) — De façon à éviter tout malentendu à cet égard, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a saisi hier la première occasion qui lui était offerte pour informer le président de la république tunisienne, M. Habib Bourguiba, de la politique canadienne à l'endroit de la francophonie et des dimensions biculturelles que le Canada essaie de donner à la politique extérieure de notre pays.

Les deux hommes ont en effet discuté brièvement de cette question au cours d'un premier entretien qu'ils ont eu hier à Ottawa, entretien qui n'a pas duré une heure mais qui doit se poursuivre aujourd'hui dans un salon du parlement.

La question est importante pour deux raisons:

● Elle fait l'objet de discussions publiques au Canada aussi bien qu'à l'étranger depuis la conférence de Libreville au Gabon.

● Elle a déjà été l'occasion d'un incident qui pourrait avoir fait douter le président Bourguiba de la sincérité de la politique canadienne à l'égard de la francophonie. En 1965, en effet la Tunisie, respectant en cela la pratique constitutionnelle canadienne avait invité le Québec par l'intermédiaire d'Ottawa à une conférence sur l'éducation qui avait lieu à Tunis. Mais le message n'avait pas été fait à Québec par Ottawa où il avait été fait trop tard. Le gouvernement fédéral s'était excusé en disant qu'il avait "égaré" le document.

M. Mitchell Sharp, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires

extérieures, M. Marcel Cadieux, l'ambassadeur du Canada à Tunis et deux hauts fonctionnaires ont participé aux entretiens d'hier qui réunissaient du côté tunisien, outre M. Bourguiba, le ministre des affaires étrangères de ce pays, M. Habib Bourguiba, le fils du président, le secrétaire d'Etat aux affaires culturelles et à l'information, M. Nibi, l'ambassadeur de Tunisie au Canada, M. Mestiri et quelques fonctionnaires.

Les entretiens d'hier ont également porté sur la situation politique internationale et sur le Moyen-Orient.

Demain, les deux hommes poursuivront leurs entretiens qui porteront davantage cette fois sur les relations bilatérales entre les deux pays et au cours desquels ils reviendront sans doute sur la politique canadienne à l'égard de la francophonie et sur l'extension du domaine de la politique étrangère, des fondements de la politique intérieure en matière de bilinguisme et de biculturalisme.

On discutera également de l'aide du Canada à la Tunisie, de son volume et de ses modes. Un groupe de délégués des deux pays — piloté du côté canadien par M. Lionel Chevrier — a d'ailleurs abordé ces questions au cours d'entretiens séparés, hier.

M. Chevrier revient, on le sait, d'une tournée africaine qu'il a faite sous les auspices du gouvernement et au cours de laquelle il lui a été donné de se rendre compte des besoins des pays africains au chapitre de l'aide extérieure.

Voir page 6: Bourguiba

Voir page 6: Stanfield

Voir page 6: Québec

Politique de diffusion du ministère des affaires culturelles

QUEBEC (PC) — Le ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, a divulgué jeudi, au cours d'une conférence de presse donnée au parlement de Québec, les grandes lignes d'une nouvelle politique de diffusion de son ministère.

Il s'agit d'une politique en cinq points dont le premier est la division du territoire québécois en dix régions culturelles. Le second est l'implantation de "maisons de la culture" dans trois de ces régions et des travaux préliminaires à la création de trois autres.

Les autres points sont l'élaboration d'un programme de manifestations itinérantes pour alimenter les centres culturels; une collaboration financière et technique avec la Fédération des centres culturels et, enfin, des subventions pour les organismes jugés "viables".

Ces maisons de la culture ne seront pas nécessairement des édifices, mais bien plutôt des centres de coordination des divers organismes culturels existant sur le territoire désigné comme pôle d'une région culturelle.

"Unités culturelles"

Afin d'établir une décentralisation culturelle productive, en tenant compte de la faible densité de la population du Québec et sa dispersion sur un immense territoire, le ministère des affaires culturelles a décidé de fonder sa politique sur des "unités culturelles" assez peuplées pour que ces efforts soient profitables. Le ministère calcule qu'en aménageant les principaux pôles d'attraction du Québec il peut rejoindre de 75 à 80 pour cent de la population.

La première étape de ce plan prévoit la création de maisons de la culture dans trois des 10 régions culturelles du Québec: à Chicoutimi, pour le Saguenay-Lac-St-Jean, à Trois-Rivières, pour la Mauricie et à Sherbrooke, pour les Cantons de l'Est.

De plus, des études seront entreprises immédiatement dans deux autres régions: le Nord-Ouest québécois et l'Outaouais.

Les cinq autres régions culturelles de ce plan sont Bas-St-Laurent-Gaspésie, Québec, Montréal, Côte-Nord et Nouveau Québec.

71 conseillers de la reine depuis l'avènement de l'UN

QUEBEC (par G.L.) — Depuis son entrée en fonction, le 16 juin 1966, le gouvernement de l'Union nationale a décerné le titre de "conseiller de la reine" à soixante-et-onze (71) avocats de la province.

Telle est la teneur d'une réponse faite par le ministre de la justice, M. Bertrand, à une question de son prédécesseur, M. Wagner, et inscrite au feuillet de l'Assemblée législative.

Au nombre des titulaires du titre de C.R., signalons les ministres Armand Maltais et Gabriel Loubier, de même que le président de la chambre basse, M. Rémi Paul.

A une autre question du député libéral de Verdun, le ministre de la Justice a révélé qu'un total de 7.720 poursuites avaient été intentées pour infractions à la loi de la Régie des alcools, depuis le 16 juin 1966 jusqu'au 15 mai 1968.

6.724 poursuites étaient pour une première infraction; 996 pour une deuxième; il n'y en eut aucune pour une troisième infraction ou plus. Il y eut 7.275 condamnations, pour un total de \$692.546.62 d'amendes imposées. 95 personnes ont eu des peines d'emprisonnement pour un mois, 8 pour deux mois, 4 pour plus de deux mois. Enfin, 405 personnes ont été acquittées.

Le montant total des sommes qui ont été confiées à la Caisse de dépôt et placement du Québec, depuis le 1er juin 1967 jusqu'au 29 février 1968, par la Régie des rentes du Québec, a été de \$154.425.000; tandis qu'au cours de la même période, la Régie des rentes versait \$244.354.79 sous forme de pensions. C'est ce que le ministre des finances, M. Dozois, a répondu à une question du député de Westmount, M. Richard Hyde.

Greffes du coeur à Montréal?

TORONTO (PC) — Le Dr Normand Belliveau, président de l'Association médicale canadienne vient d'annoncer que deux hôpitaux de Montréal disposent d'équipes chirurgicales prêtes à effectuer la greffe du coeur humain aussitôt que cela sera nécessaire.

Il a déclaré au congrès de l'Association médicale de l'Ontario que des chercheurs à l'Université McGill préparent un sérum anti-lymphatique qui servira à combattre le rejet des organes greffés.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

pour
SECTEUR CEGEP

(SYNDICATS D'ENSEIGNANTS CSN)

Administration - Organisation - Information
Salaire: 10,000. - Bénéfices sociaux

Envoyer curriculum vitae avant le 16 mai à

M. Claude Tremblay
2860 Barclay, App. 4,
Montréal 26, P. Q.

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE CATHOLIQUE DE LAFLECHE

DEMANDE:

- un spécialiste en éducation physique
- 2 professeurs en éducation physique
- 3 professeurs en art plastique (Pour classe élémentaire)

Faire parvenir CURRICULUM VITAE à

M. Guy Monette,
secrétaire-trésorier, à
3245 rue Windsor, Lafleche.

COMPTABLES AGRÉÉS DEMANDÉS

Etes-vous désireux d'une position permanente vous permettant d'augmenter et varier votre expérience.

Vos capacités détermineront vos responsabilités.

Bureau de comptables agréés de 20 employés (objectif 25)

Ecrire à Case 855, Le Devoir, Montréal,
en mentionnant curriculum vitae

HÔTEL-DIEU DE SHERBROOKE

Emplois disponibles:

L'Hôtel-Dieu de Sherbrooke demande infirmière licenciée, en service général pour les différents départements.
-- Techniciens ou techniciennes en laboratoire demandés.
-- 1 technicien spécialisé pour département de fonction respiratoire.

S'adresser à:

Paul Gervais,
Directeur du Personnel,
Hôtel-Dieu de Sherbrooke
580 Bowen sud, Sherbrooke, P.Q.

DIRECTEUR CENTRE D'INFORMATION SCIENTIFIQUE

Direction des aliments et drogues
ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
OTTAWA, CANADA

Traitement jusqu'à \$14,000

FONCTIONS - Elaborer et diriger un programme visant à réunir et à recouvrer de l'information technique et scientifique.

CONDITIONS DE CANDIDATURE - Baccalauréat en sciences, ou grade plus élevé; études supérieures d'informatique; expérience connexe de gestion.

Pour vous renseigner, veuillez écrire à:



Commission
de la Fonction
publique
du Canada

Cadres administratifs,
Commission de la Fonction publique
du Canada,
Ottawa 4 (Ontario)

en mentionnant le concours 68-3010

FACULTÉ D'ÉDUCATION UNIVERSITÉ D'OTTAWA

BACCALAUREAT EN ÉDUCATION

Une année de psycho-pédagogie et de préparation à l'enseignement (secondaire surtout) dans une atmosphère d'études universitaires.

CONDITIONS D'ADMISSION: Un Baccalauréat général ou l'équivalent.

LA MAÎTRISE EN ÉDUCATION (Aucune thèse requise)

LA MAÎTRISE ES ARTS (Avec thèse)

CONDITIONS D'ADMISSION:

- A) Un baccalauréat général ou l'équivalent.
- B) Le B. Ed. ou le B. Paed. ou le Brevet A ou l'équivalent.

Cinq programmes

- 1) Fondements de l'éducation.
- 2) Administration et Supervision de l'éducation.
- 3) La psycho-pédagogie.
- 4) La psycho-métrie et l'expérimentation.
- 5) L'Orientation.

DURÉE DES COURS:

Deux ans pour ceux qui ne satisfont qu'à la première condition d'admission.

Un an pour ceux qui satisfont aux deux conditions d'admission.

N.B. A) Le programme no 4 est désigné de façon spéciale pour ceux qui doivent s'engager dans la recherche pédagogique et la psycho-métrie.

B) Il est possible de satisfaire les exigences du degré en suivant des cours en français.

C) Le M. Ed. peut se prendre en tout ou en partie à temps partiel.

D) On peut commencer sa scolarité en cours d'été (du 2 juillet au 12 août)

E) Les aspirants n'ayant que le Brevet A et le B. Paed. seront considérés chacun à son mérite.

LE PH. D (EDUCATION)

Conditions d'admission:

La Maîtrise en éducation
ou la Maîtrise en Psychologie
ou la Licence en Pédagogie ou en Psychologie ou en Orientation
ou des études supérieures équivalentes.

(Il est suggéré que tout candidat du Ph. D. commence sa scolarité à l'été. Ceci n'est pas une condition d'admission)

N.B. La faculté devra bientôt mettre un terme au nombre de candidats au Ph. D. qu'elle peut accommoder cette année.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- A) Pour les cours d'été: le 31 mai
- B) Pour les cours de l'année: le 31 août.

Demandez les formules d'admission en s'adressant:

Doyen

Faculté d'Éducation,
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario.

PROFESSEUR en MATERNELLE

demandé

Endroit: Pensionnat indien de La Tuque
Salaire selon les qualifications et l'expérience (d'après l'échelle provinciale).

Calendrier scolaire du Ministère de l'Éducation.

S'adresser à:

Le Surintendant des Écoles Indiennes,
175, rue St-Jean,
Québec 4.

RÉGIONALE LIGNERY PROFESSEURS DE MUSIQUE DEMANDÉS 1968-1969

masculins et féminins

pour le niveau secondaire

spécialités appréciées: Méthode Orff, Cornet, enseignement des instruments, chant choral.

S'adresser à: **M. Nadeau Papineau**
21 nord, Boulevard Montcalm
Candiac, Laprairie, P.Q.
Tel. 659-9181, local 45-46

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DES TROIS-RIVIÈRES

demande les services d'un

PSYCHOLOGUE

et d'un

CONSEILLER EN ORIENTATION

Qualifications:

Le candidat doit posséder un diplôme universitaire dans sa discipline.

Prière de s'adresser à:

La Direction des Études,
1025, rue Marguerite-Bourgeois,
Trois-Rivières.
Téléphone: 374-3505.

ASSURANCE-VIE

pour

PROFESSIONNELS SEULEMENT

OFFRE:

Nous offrons un programme spécifique d'assurance-vie uniquement pour professionnels, tel que: plan **ACEMI** pour médecins; plan **UCE** pour comptables, ingénieurs ou avocats.

Moyenne de primes en force et souscrites en 1967: \$25,577.

AVANTAGES:

Opportunité unique, à faire un travail rémunérateur, dans un champ d'action **TRES PARTICULIER**, de clientèle déjà établie.

LE CANDIDAT:

Avoir degré universitaire ou C.L.U., obtenant actuellement succès hors-pair dans son travail et voulant se spécialiser dans une classe de professionnels avec des plans d'assurance-vie conçus pour professionnels.

Pour rendez-vous appeler le gérant à:
937-9304

FER ET TITANE DU QUÉBEC INC.

Le plus grand fournisseur au monde de SORELMETAL et de scories titanifères recherche les services d'un mécanicien de machines fixes.

Notre usine est située à environ 45 milles de Montréal, sur la rive sud du fleuve St-Laurent.

OFFRE D'EMPLOI

Mécanicien de Machines Fixes - Troisième Classe

Ses fonctions consistent à opérer et surveiller la chambre des bouilloires et de compression, comprenant deux bouilloires de 400 CV, neuf compresseurs d'air de 1000 CFM, et tout équipement se rapportant à cette installation. Le candidat doit avoir une licence de troisième classe "A" et quelques années d'expérience générale.

Bon salaire et excellents bénéfices marginaux.

Travail de quart.

Prière d'adresser un résumé détaillé à:

Surveillant de l'emploi

Quebec Iron and Titanium Corporation
Case Postale 40
Sorel, P.Q.

OFFRE D'EMPLOI

La Commission Scolaire Régionale de
Vaudreuil-Soulanges recherche

une personne pour prendre charge de son service de la comptabilité.
Cette fonction est sous la direction du secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire.

Le travail consiste à:

participer à la préparation du budget et des états financiers. Surveiller les prévisions budgétaires. Préparer et superviser les opérations comptables. Superviser le service de la paye.

Le Candidat devra:

posséder les qualifications académiques requises pour remplir la fonction. Posséder au moins 5 ans d'expérience. De préférence être bilingue.

La Commission Scolaire offre un salaire selon la compétence et l'expérience du candidat. Des conditions de travail avantageuses comprenant vacances annuelles, assurance groupe, congés de maladie, etc.

Le candidat devra faire parvenir son curriculum vitae le plus tard le 20 mai 1968 à:

Gilles Arsenault,
Secrétaire-Trésorier,
C.P. 114,
Dorion, Vaudreuil,
P.Q.

DES COMPTABLES AGRÉÉS

REQUIÈRENT

les services d'un étudiant senior bilingue, ou d'un gradué de date récente. Doit pouvoir assumer des responsabilités.

Possibilités futures illimitées
877-2010

LA COMMISSION SCOLAIRE DES ÉCOLES SECONDAIRES DE CORNWALL A BESOIN

D'UN PROFESSEUR DE:

1. Français
2. Mathématiques
3. Sciences

pour l'école secondaire St-Laurent de Cornwall.

Faire parvenir demande d'emploi à:

M. René Brissou, principal
800 est, Deuxième rue,
Cornwall, Ont.

Bureau - Téléphone: 933-0175
Résidence - Téléphone: 933-3177

ÉCHELLE DE SALAIRES 1968-69

	Minima	Maxima
Catégorie 1	\$6,400	\$10,700
Catégorie 2	\$6,700	\$11,200
Catégorie 3	\$7,400	\$12,700
Catégorie 4	\$7,900	\$13,100

AUGMENTATION ANNUELLE DE \$300.

M. Brissou sera au Seaway Motor Inn, rue Guy, vendredi et samedi. Veuillez signaler 932-1411.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE GARDEUR

DEMANDE
DES ENSEIGNANTS

(hommes et femmes)

Pour les classes secondaires: I, II, III, IV, V en:

Anglais,	Géographie,
Français,	Catéchèse,
Mathématiques,	Initiation au Travail,
Sciences (toutes),	Occupationnel,
Histoire,	Classes spéciales.

QUALIFICATIONS: Pour l'enseignement dans les classes de Secondaire I, II, III; minimum de 15 années d'études. Secondaire IV, V: 16, 17 et 18 années d'études.

ENTREVUES: Samedi le 11 mai 1968, entre 9.00 heures et 15.00 heures.

ENDROIT: Ec. secondaire Jean-Baptiste-Meilleur, 777, boulevard Iberville, Repentigny, P. Qué.

DOCUMENTS À PRÉSENTER: Toutes les attestations d'études et celles des années d'expérience.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Service de l'éducation des adultes

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DE DISTRICT

ATTRIBUTIONS

- Voir à ce que les politiques du Service soient appliquées dans le fonctionnement des centres et dans la mise en oeuvre de projets spéciaux dans un district donné.
- Promouvoir l'éducation des adultes sous toutes ses formes et coordonner la mise en oeuvre des activités culturelles et des services auxiliaires offerts aux adultes dans un district donné.
- Formuler des recommandations quant à la localisation des centres dans un district.
- Participer au choix du personnel de direction des centres.
- Contribuer au perfectionnement du personnel de direction des centres.
- Aider le Service à planifier son action afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de la population du district.

QUALIFICATIONS

- Détenir une licence en pédagogie ou l'équivalent.
- Avoir déjà dirigé des activités en éducation des adultes.
- Posséder des qualités de leadership et le sens de l'organisation.
- Avoir des aptitudes pour le travail en équipe
- Être bilingue.

TRAITEMENT

- Le traitement sera déterminé selon les qualifications et l'expérience.

CANDIDATURE

- Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 17 mai 1968 à:

M. André Séguin
Service du personnel,
La Commission des écoles catholiques
de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal, 36, P.Q.

Le secrétaire
Sylvio de Grandmont.

**LE
SNOB
PRÉFÈRE
LE RHUM**



**don
Q**

LE RHUM SEC PORTO RICAIN.

DISTRIBUÉ PAR SERRALLES INC. PORTO RICO

Les prêtres de Saint-Henri et Pointe-Saint-Charles protestent auprès du maire Jean Drapeau

Quelque 60 prêtres, religieux et laïcs responsables de la zone Saint-Henri-Pointe-Saint-Charles, viennent de rendre publique leur protestation auprès du maire Jean Drapeau de Montréal au sujet du sort du parc Sainte-Hélène.

Par cette décision qui a été adoptée dimanche dernier par un vote quasi unanime — une seule dissidence — les prêtres

et autres responsables de cette zone sise en milieu défavorisé de Montréal unissent leurs voix aux protestations déjà émises à ce sujet par les prêtres du Mile-End, ainsi que par des comités de citoyens et divers corps intermédiaires.

Le chômage baisse de 13 p.c. dans le secteur du bâtiment

S'il faut en croire le bureau directeur des centres fédéraux de la main-d'œuvre pour la région métropolitaine, le nombre de personnes sans emploi à Laval, dans l'île de Montréal et sur la proche Rive-Sud, a baissé de plus de 10 p.c. en avril par rapport au mois de février.

Sur la seule base des mois de février, mars et avril, le bureau note cependant une baisse du chômage dans le domaine de la construction, qui n'enregistre plus que 14.303 personnes sans emploi ce qui représente une baisse de 13,8 p.c. par rapport à la situation en février dernier.

Le directeur Raymond Poirier a cependant attiré l'attention des journalistes sur le fait que ces statistiques ne portent que sur les personnes "enregistrées" dans les 10 bureaux. Il s'agit de personnes qui étaient "sans emploi à plein temps".

La baisse est cependant plus faible, dans le transport ou les chômeurs totalisent encore 12,216.

Fin d'avril, il restait quand même dans cette région 58,230 personnes sans emploi, soit 44,549 hommes et 13,681 femmes.

Dans l'état actuel des statistiques, il n'est pas possible de savoir à quelle catégorie d'âge, de langue, de statut marital, appartiennent les chômeurs.

Le bureau, qui compte avec ses centres plus de 600 employés, a changé ses catégories statistiques, en sorte qu'il a été impossible de comparer la situation actuelle avec celle qui prévalait l'an dernier.

Or, durant le mois d'avril seulement 1,278 hommes et 376 femmes poursuivaient des cours de formation professionnelle parmi le groupe des 58,230 sans-emploi.

Une Langue par Mois (Écrit-Oral)

Formulaire d'inscription pour la maîtrise de langues

Vente Spéciale: DIDA-SCIENCES INC.

Collège Rigaud-de-Vaudreuil

Aujourd'hui: M. Jean-Marie Morin, ministre délégué au haut-commissariat des sports et de la jeunesse

Pepin explique pourquoi les travailleurs veulent toujours des augmentations

par Jean-Claude Leclerc

La rencontre, à la fois attendue et redoutée, entre les officiers de la Confédération des syndicats nationaux, y compris le président M. Pepin, et les dirigeants du syndicat des fonctionnaires de la ville de Montréal, a donné lieu hier à un échange de vues aussi franc que cordial sur les problèmes délicats auxquels sont confrontés la CSN et les fonctionnaires.

On se rappelle qu'à la suite du règlement douloureux de la grève des fonctionnaires de la ville de Montréal, plusieurs syndicats avaient imputé à la CSN ce qu'ils tenaient pour un "échec".

Directement interrogé là-dessus, le président Pepin a donné hier son interprétation du problème auquel les fonctionnaires achoppaient, problème qui ne leur est pas d'ailleurs propre, selon lui.

Beaucoup de conflits s'expriment par des demandes d'augmentations de salaires, a-t-il dit, expliquant que la société nord-américaine est en train de développer une sorte de travailleurs sans intérêt pour leur travail et prêts à chercher des soupapes partout.

C'est qu'ils n'ont aucune participation dans l'entreprise qui les emploie.

Dans la grève des fonctionnaires qui a bloqué sur les demandes salariales, beaucoup voulaient s'affirmer, a expliqué M. Pepin, voulant arracher une meilleure "grandeur comme fonctionnaires dans l'administration municipale".

Le cas des fonctionnaires ne serait pas unique. "On ne maintiendra pas la société actuelle en donnant des augmentations de salaires, a-t-il soutenu, donnant pour exemple les manifestations étudiantes à travers le monde. Les gens ne sont pas contents de vivre dans des communautés dominées par un petit groupe et où la majorité n'a rien à voir dans le développement de la société".

M. Pepin, qui a laissé libres les fonctionnaires de rester ou non affiliés à la CSN, les a exhortés à y prendre place, s'il y restent non pour y apporter leurs coti-

Une manoeuvre scandaleuse?

M. Claude Girard, organisateur et directeur de la grève des dessinateurs qui se poursuit actuellement à la Davie Shipbuilding de Lévis, a fait parvenir un télégramme de protestations à M. Maurice Bellemare, ministre du travail à Québec ainsi qu'à M. Jean Marchand, ministre de la main-d'œuvre à Ottawa.

Une manoeuvre scandaleuse?

M. Girard s'indigne de ce que la Davie Shipbuilding vient d'accorder des contrats de dessins à une compagnie en Angleterre. Il qualifie de scandaleuse la manoeuvre de la compagnie alors que se poursuit actuellement une médiation en vue du règlement de la convention collective.

MM. Roméo Desjardins et Claude Hébert en mission pour SACO

M. Roméo Desjardins, ancien président de la Société Catelli-Habitant, quittera Montréal demain pour se rendre en Tunisie, en Algérie et au Maroc, au titre de vice-président de Saco (Service administratif canadien outre-mer).

Drapeau reçu en audience par de Gaulle

PARIS (AFP) — Le général de Gaulle a donné audience, jeudi après-midi, à M. Jean Drapeau, maire de Montréal.

A sa sortie de l'Élysée, M. Drapeau a précisé, en réponse à la question d'un journaliste que les problèmes politiques franco-québécois et franco-canadiens n'avaient pas été abordés au cours de la conversation qu'il venait d'avoir avec le président de la République.

Le président de Saco est M. Claude Hébert, ancien propriétaire de la société Transparent Paper Products Ltd., qui partira lui-même mercredi prochain, pour se rendre en Malaisie, en Indonésie et au Pakistan, pour s'enquérir des besoins de ces pays en voie de développement et leur offrir l'aide de Saco.

La Cour d'appel jugera

QUÉBEC — L'Assemblée législative a adopté sans discussion aucune et à l'unanimité un projet de loi autorisant le renvoi à la Cour d'appel pour obtenir une opinion quant à la légalité du système de taxation volontaire mis en oeuvre par la ville de Montréal.

Suite au meurtre d'un policier par un évadé

Me Claude Wagner présente en Chambre une motion de blâme

QUÉBEC (par G.L.) — L'ancien ministre de la justice, M. Claude Wagner, a présenté hier au nom de l'opposition libérale une motion de blâme regrettant que le ministre de la justice et ses fonctionnaires "n'aient pas pris les mesures nécessaires pour empêcher l'évasion récente des détenus Claude Levasseur, Yves Simard, Gaston Plante, Serge Cofsky, et n'aient pas encore fourni aux représentants du peuple tous les renseignements qu'ils sont en droit d'obtenir sur des événements qui affectent la sécurité et le bon renom de la province de Québec".

Au sujet des faillites frauduleuses, M. Bertrand a répondu à M. Wagner, "lui qui prétendait avoir bâti une équipe "extraordinaire", qu'on avait découvert à Montréal, au greffe, dans des boîtes, des dossiers empoussiérés, après l'arrivée au pouvoir de l'UN".

vraiment si on ne cherche pas à protéger quelqu'un".

Plus tôt, le ministre avait fait savoir que les enquêtes sur les évasions n'étaient pas complétées et il a assuré les députés que si des sanctions devaient être prises, elles le seront. Il a dit que rien n'était négligé pour reprendre les deux évadés encore en liberté, et pour faire en sorte que semblables évasions ne se reproduisent plus. Il a réitéré que la protection des témoins était assurée. Il a dit que lorsqu'il aura des renseignements additionnels, il les communiquera à la Chambre, si c'est d'intérêt public.

M. Bertrand a dit que jusqu'ici aucun policier ou gardien n'avait été suspendu de ses fonctions en relation avec ces évasions.

Le problème n'est pas du seul ressort de la police

Suite à la mort avant-hier soir, d'un détective de la Sûreté municipale de Montréal, M. Gilles Jean, ainsi qu'à la fusillade qui a accompagné cette affaire, le directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert a blâmé quelque peu le système pénitentiaire et judiciaire en vigueur.

M. Wagner a affirmé que, "devant les réticences du ministre de la justice à donner des explications à la population, nous nous demandons

"Lorsque les prisonniers s'évadent à tous les cinq ou six mois ou reçoivent de trop courtes sentences pour possessions illégales d'armes, le problème n'est pas du seul ressort de la police."

On sait que le policier Gilles Jean a été tué d'une balle par Yves Simard dans un appartement du quartier Rosemont, Simard, qui s'était évadé de la prison de Drummondville, s'est suicidé peu après.

Injonction interlocutoire

Les fonctionnaires municipaux de Saint-Léonard, dont le syndicat est affilié à la CSN, se sont vu accorder par le juge André Montpetit, de la Cour supérieure de Montréal, une injonction interlocutoire ordonnant à la cité de Saint-Léonard et à ses officiers de ne pas modifier les conditions de travail des employés tant que la convention collective ne sera pas renouvelée et, plus précisément, de ne pas changer le plan d'assurance-maladie sans l'accord du syndicat.

Le conflit résulte d'une résolution adoptée récemment par le conseil de cette municipalité de la banlieue nord-est de Montréal, décidant de changer l'assureur de la ville et mettant fin unilatéralement à la police d'assurance-groupe émise aux bénéfices des employés.

Le juge a, de plus, condamné la ville à payer tous les frais de la cause.

Embassy Row: 1545 rue McGregor, Luxueuses 1, 2 et 3 chambres à coucher.

H. DARWIN: 3 DERNIERS JOURS, Tous les jours de 12 à 22 heures.

Tableau des peintures originales: Grandeur, Prix de cat., Prix de vente.

BOIS-BRÛLÉS: Reportage épique sur Louis Riel, 225 pages, Photos hors texte, Musique de Gabriel Charpentier.

EDITORIAL

Le revenu annuel garanti, selon le NPD et M. Stanfield

Nous avons tenté, hier, de situer la notion de revenu annuel garanti dans l'évolution récente de la pensée sociale en Amérique du Nord. Essayons maintenant, à la lumière des indications générales fournies par ce premier article, de voir où se situent certaines propositions avancées ces derniers temps par le NPD et par M. Stanfield.

Le NPD a fait, de l'instauration du revenu annuel garanti, un article important de son programme. M. Stanfield s'est engagé dimanche soir, à London, à instaurer une forme de revenu annuel garanti. Il reste à préciser ce que recouvrent les mots employés par chacun, et à démarquer les difficultés que soulève chaque proposition.

Le programme du NPD, rendu public il y a deux semaines, est explicite. Il dit textuellement: "L'une des priorités, dans la lutte à la pauvreté, c'est l'instauration d'un revenu minimum en deçà duquel aucun Canadien ne devrait glisser. Un gouvernement néo-démocrate assurera à chaque Canadien un revenu annuel garanti. Ce revenu garanti, assorti d'un large réseau de services sociaux, sera établi à un montant assez élevé pour favoriser un niveau de vie compatible avec les exigences de santé et de dignité de chacun".

Le texte dit plus loin que l'institution du revenu annuel garanti ne supprimera pas les autres programmes d'assurance sociale déjà existants, mais qu'elle permettra néanmoins de rayer de la carte tous les régimes d'assistance fondés sur le fameux "means test" ou vérification des revenus. On est donc en présence d'une proposition à caractère universel. Ce que le NPD vise, ce n'est pas telle ou telle catégorie de citoyens. C'est l'ensemble des citoyens. Voilà qui est clair. Plusieurs points, cependant, demeurent obscurs dans la proposition du NPD. En voici quelques exemples:

1. On parle d'un revenu suffisamment élevé pour garantir un niveau de vie convenable. On ne dit nulle part en quoi devrait consister précisément ce revenu. Il devient très difficile, dans ces circonstances, de déterminer avec précision l'incidence financière de la proposition du NPD et sa compatibilité avec les moyens économiques du pays. Il faudrait, à cet égard, procéder à des calculs minutieux et exigeants. Le NPD les a-t-il vraiment faits?

2. On dit que le programme ne serait pas appelé à remplacer les programmes déjà établis. On ne précise pas, d'autre part, comment pareil programme pourrait être établi dans une perspective d'universalité, sans que soient sérieusement affectés, voire modifiés, les programmes existants. Il se pose à cet égard de très difficiles problèmes d'ajustement, voire de refonte. Le NPD paraît les escamoter trop facilement.

3. On ne précise pas comment serait financé un programme de revenu annuel garanti. Ce programme serait-il financé à même le fonds général du revenu, à même des taxes spéciales, ou à même des contributions

distinctes des intéressés? Le programme ne le dit pas. Ce que le programme dit toutefois plus loin — et qui est capital — c'est qu'il faudra envisager une refonte assez radicale de la fiscalité canadienne, en fonction d'une plus grande justice sociale. Il y a déjà là-dedans, pour qui se rappelle au surplus l'approbation formelle donnée par le NPD au rapport Carter, une indication assez intéressante.

Le programme du NPD, quant au fond, ne déforme ni ne restreint la notion de revenu annuel garanti, telle que nous avons essayé de la dégager hier. Il est toutefois avare de précisions au chapitre des moyens et des méthodes. Cela donne à croire que ce parti en est plus, pour l'instant, au stade des intentions générales qu'à celui des politiques élaborées et cohérentes.

M. Robert Stanfield a aussi parlé, dimanche soir, de revenu annuel garanti. Il semble cependant qu'en réalité, le chef conservateur ait employé une expression aujourd'hui consacrée pour parler, en réalité, d'autre chose.

Dans le discours de M. Stanfield, il n'était pas question — le *Globe and Mail* l'a noté avec une satisfaction évidente — d'universalité. Le concept d'universalité est aujourd'hui, on le sait, rejeté ou du moins mis en doute par bon nombre d'esprits, surtout chez les conservateurs mais aussi chez des libéraux non moins importants que M. Trudeau. Sans vouloir insinuer que M. Stanfield aurait voulu rassurer ces esprits qui doutent, on doit noter, en toute objectivité, qu'il n'a pas semblé disposé à aborder de front la question de l'universalité. Il ne l'a point rejetée absolument. Il ne l'a pas, non plus, épousée. Il l'a plutôt laissée entre parenthèses.

Ce que M. Stanfield a proposé, c'est tout autre chose. Il a proposé, en somme, que la société canadienne garantisse à tout ses citoyens qui ne sont pas en état de travailler et de gagner leur vie, un revenu annuel garanti, dont le niveau serait plus élevé que celui qu'assurent présentement les programmes d'assistance. Pour les autres citoyens, M. Stanfield n'a pas parlé de revenu annuel garanti: il a plutôt demandé qu'on crée à leur intention des emplois plus nombreux et qu'on leur offre des chances sans cesse améliorées de perfectionnement professionnel (lesquelles pourraient comporter, comprenons-nous, la possibilité pour le travailleur de toucher un revenu spécial pendant toute période où il pourrait être tenu de suivre des cours de recyclage).

Ces deux propositions équivalent à suggérer d'une part que les dispositions financières actuelles des programmes d'assistance soient sensiblement améliorées, et d'autre part que soient également améliorées les programmes visant à mieux équiper les citoyens pour que ceux-ci puissent se suffire par eux-mêmes. Elles ne comportent pas, d'après ce que nous en comprenons, la promesse d'un revenu annuel garanti au sens universel du terme. Elles tendent indirecte-

ment vers cet objectif. Mais M. Stanfield ne semble pas prêt à s'engager, pour l'instant, à institutionnaliser le revenu annuel garanti au sens fort du terme. Les propositions de M. Stanfield reposent, en somme, sur le maintien de la distinction entre les pauvres proprement dits et les autres citoyens. Elles soulèvent, en raison de cette distinction, le danger d'un retour à des méthodes d'enquête et de vérification dont on avait cru s'éloigner depuis quelques années.

Il faudra que M. Stanfield précise d'avantage sa pensée à cet égard. Dans leur forme actuelle, les propositions du chef conservateur visent à des résultats valables et importants. Elles ne sauraient être interprétées comme comportant la promesse d'un revenu annuel garanti pour tous les Canadiens.

Le meilleur exemple concret du revenu annuel garanti par les pouvoirs publics a été fourni, au Canada, par l'adoption, l'an dernier, d'une loi fédérale visant à assurer un supplément de revenu aux vieillards. Cette loi prévoit que chaque vieillard ayant touché, pendant une année, un revenu inférieur à \$105 par mois, aura droit, sur présentation de son rapport d'impôt, de recevoir (sans examen des ressources, sans autre enquête que les vérifications régulières du service de l'impôt), une somme additionnelle fournie par l'Etat.

Cette loi est universelle en ce sens qu'elle s'applique, dans son principe, à tous les membres d'une catégorie choisie en fonction d'un critère tout à fait neutre, celui de l'âge. Elle permet de donner à ceux qui en ont besoin un supplément qui leur assure, ajouté au revenu de la pension de vieillesse, un revenu minimum garanti. Mais l'universalité, tout en étant relative, est sauve dans son principe. Notre société pouvait offrir un tel service à une catégorie limitée de ses membres, sans toutefois établir parmi ceux-ci d'autres distinctions que celles que permettent les rapports d'impôt sur le revenu. Cette même société serait-elle prête à offrir pareil service — et même à supposer qu'elle le voulait, en serait-elle capable? — à tous ses citoyens adultes, sans distinction? Telle est la grande question qui reste sans réponse à propos du revenu annuel garanti.

Aussi longtemps que cette question n'aura pas été résolue de manière satisfaisante, il faudra éviter de célébrer sans nuance ceux qui sont prêts à tout offrir au nom de l'Etat mais qui sont moins pressés d'établir des calculs serrés; il faudra de même éviter de rejeter comme réactionnaires ceux qui, soucieux de vérifier les possibilités de notre économie, veulent faire montre de prudence.

Nous optons, quant à nous, pour l'objectif de l'universalité. Mais au chapitre des moyens, nous ne sommes pas sûrs que notre société puisse l'atteindre sans passer d'abord par certaines étapes intermédiaires.

Claude RYAN

BLOC NOTES

Espoir déçu au congrès du CTC à Toronto

Hier, nous écrivions que le compromis intervenu entre le Congrès canadien du travail (CTC) et son affilié, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), au sujet de la négociation d'un pacte de non-agression avec la Confédération des syndicats nationaux et la Corporation des enseignants du Québec, laissait présager une entente du même type sur le problème plus fondamental des structures du mouvement. Malheureusement, cet espoir aura été de courte durée.

Les congressistes du CTC, réunis présentement à Toronto, ont, en effet, décidé de maintenir le statu quo, de n'accorder aucune autonomie véritable aux fédérations provinciales. La FTQ qui voulait des pouvoirs accrus, notamment au chapitre de l'éducation syndicale et à celui des conseils de travail, a été incapable de faire triompher son point de vue.

Les dirigeants du CTC et la majorité des délégués des autres provinces ne peuvent apparemment concevoir l'unité du mouvement ouvrier que dans l'uniformité. Il faut que les pouvoirs soient centralisés au sommet de cette pyramide syndicale, il faut que tout le

monde entre dans le même moule. Qu'il puisse y avoir des problèmes différents au Québec, cela n'effleure même pas leur esprit.

Cette "défaite" de la FTQ profitera sûrement au Québec à la centrale rivale qu'est la CSN. Est-ce vraiment ce que recherche le CTC?

De toute façon, même si on emploie des mots comme "fédération" dans le CTC, il apparaît de plus en plus évident qu'on se fait du mouvement une conception à peu près exclusivement unitaire. On y veut appliquer la loi de la majorité avec le plus de rigidité possible.

Quand la majorité a tous les droits, y compris celui de brimer ceux de la minorité, l'unité ne saurait être que bien précaire. Il n'y a de véritable unité que dans l'harmonie. Et l'harmonie suppose, au départ, que chacun des partenaires est satisfait de son sort.

La décision prise par les congressistes est d'autant plus choquante d'ailleurs que, par des manoeuvres habiles, on n'a pas accordé toute la latitude voulue aux délégués québécois de faire valoir leur point de vue. On a utilisé contre eux la

technique du rouleau compresseur.

On comprend la grande déception des chefs de la délégation québécoise, d'hommes comme MM. Louis Laberge, Gérard Rancourt, André Thibaut, Jean Gerin-Lajoie, André Plante et autres. Ces syndicalistes ont été humiliés par leurs collègues du reste du pays, ils ont été écrasés par un mouvement qu'ils défendent eux-mêmes avec zèle et dynamisme dans leur propre province.

La seule consolation qui nous reste dans les circonstances c'est de penser qu'une défaite de ce genre n'est sûrement pas finale. On peut perdre une bataille sans perdre la guerre. M. Laberge et ses collaborateurs n'abdiqueront sûrement pas aussi facilement. Leur point de vue est trop raisonnable pour ne pas finir par triompher.

La France et l'Ontario

Se prévalant de l'accord-cadre Paris-Ottawa, le gouvernement ontarien vient d'"officialiser", comme on a dit, sa coopération avec la France dans les domaines de l'enseignement, de la culture et de la jeunesse.

Tout est encore modeste, mais c'est un commencement qu'il fait plaisir de signaler. A la suite d'entretiens que M. Charles-Edouard Rathé, coordonnateur du programme d'échanges du ministère ontarien de l'Éducation, a eus avec M. Jean Basdevant, directeur général des relations culturelles au ministère des Affaires étrangères de Paris, l'Ontario obtient neuf professeurs de français pour le primaire et le secondaire et six ou sept assistants de français. De plus, il est question de procéder à des échanges dans le domaine des troupes de théâtre, expositions de peintures, livres, etc., en vue de renforcer la culture française de la mino-

rité francophone ontarienne et d'encourager le bilinguisme dans les milieux anglophones de la province. On procédera peut-être même dès cet été à des échanges de moniteurs de colonies de vacances.

M. Rathé, qui s'est montré très efficace dans les fonctions qu'il occupe depuis très peu de temps en somme dans sa province, s'est déclaré fort satisfait des résultats de son voyage à Paris. Le nombre de professeurs et d'assistants qu'il a recrutés est évidemment infime, mais il s'agit simplement pour l'instant d'être prêt à lancer quelques programmes pilotes à la reprise des cours en septembre. Ces cours sont à l'intention de

commissions scolaires anglophones.

Avec le temps, ce programme d'échanges pourra s'intensifier. C'est d'ailleurs ce que souhaite M. Rathé. Il faudra aussi se tourner du côté du Québec, car la France ne pourra fournir tous les professeurs de français dont l'Ontario aura besoin.

Pour l'instant, ces démarches de l'Ontario constituent un supplément de preuve que le premier ministre Robarts était sincère quand il proclamait, il y a un peu plus de deux ans, qu'il entendait s'occuper des intérêts de sa minorité linguistique. C'est une autre bonne nouvelle qui nous vient de cette province.

V.P.

Libre opinion

A propos des événements de Nanterre et de la Sorbonne

par Georges Gustavi, étudiant canadien à Paris

De la difficulté d'être.

Prendre partie, voilà aujourd'hui comment se pose le problème. Etudiant canadien en psychologie à Nanterre, j'ai pu suivre la naissance du mouvement dit "du 22 mars." Observateur circospect au début, car devant ces "débraillés", comment pouvais-je réagir, moi qui ai toujours eu les cheveux bien coupés, qui m'efforce de ne pas enfreindre la règle du jeu, qui ai en somme reçu une "bonne éducation"? Mais, étranger parfois railleur à leur égard, je n'ai pas cessé de m'inquiéter de ce que je vivais chaque jour à Nanterre.

Qu'est-ce que l'université de Nanterre? Créée en banlieue de Paris, au milieu des bidonvilles, de vrais bidonvilles avec tout ce que cela comporte d'indéscriptible, 12.000 étudiants — 80% du sexe féminin, pas de bibliothèque, par contre, une succursale de la Banque Nationale de Paris. Tout est ainsi fait à l'Université pour que l'on vienne prendre son cours un peu comme l'on prend une pilule et repartir aussitôt chez soi. Les dialogues nécessaires entre élèves et entre élèves et maîtres restent du domaine du rêve. Les tentatives de certains professeurs, et non les moindres, ne peuvent cependant faire illusion.

Les revendications? Elles étaient, je pense, strictement universitaires au début: bi-

bliothèques, droit des étudiants à la participation de la gestion de l'université, bourses, amélioration des conditions de vie aux résidents. Mais, malheureusement, on s'aperçoit très vite que la politique est directement liée à l'importance de la revendication. Aussi, fera-t-on de la politique d'abord à l'extérieur puis à l'intérieur de l'université. Et pourquoi les étudiants n'auraient-ils pas ce droit? Les revendications s'élargissent: remise en question de l'université telle qu'elle existe puisqu'elle forme les cadres qui plus tard seront très tentés de faire respecter le "statu quo". L'université dite "bourgeoise" doit laisser la place à l'université "critique", l'enseignement tel qu'il est dispensé doit être complètement remanié, il doit être dynamique et, pour ce faire, il faut plus de locaux, plus de maîtres-assistants, plus de professeurs, plus de crédits pour l'éducation et moins pour la bombe H. Les étudiants doivent "travailler" en milieu ouvrier et paysan afin de ne pas s'enfermer dans une classe à part. Pour comprendre ce qui se passe, il ne suffit plus d'avoir lu Karl Marx ou d'avoir étudié la Révolution russe. Puisque ce mouvement est politique, où le situer? A partir de ces revendications, et de centaines d'autres, comme la lutte pour la paix au Vietnam, la lutte traditionnelle "anti-

impérialiste", c'est évidemment à gauche qu'il faut le situer. Mais il est intéressant de noter que ce mouvement, contesté par le parti communiste français lutte contre ce même P.C. traité de bureaucratique. Ce qu'il faut savoir de ce mouvement, c'est qu'il n'est pas nationaliste, il est l'écho prévisible des mouvements analogues de Grande-Bretagne, d'Allemagne, d'Italie et d'ailleurs, qu'il est soutenu en France par des hommes de valeur comme MM. Michaud, Ricoeur, Touraine, par la quasi-totalité des maîtres-assistants qui sont peut-être plus près des étudiants, et qu'il trouve des défenseurs en dehors de l'université, que le dialogue ne peut pas résulter de la fermeture des universités, encore moins de la répression policière. Les étudiants sauront aussi si servir de la matrique et prennent bonne note du fait que l'on peut s'imposer par la force. Comment ne pas sourire en vivant tout cela alors qu'en juin 1967, j'entendais à Montréal le premier "personnage" de l'Etat français parler de Québec libre. A qui doit-on faire la leçon?

Ce ne sont là que de faibles impressions, mais beaucoup comme moi cherchent à comprendre. En première page du "Monde" du 7 mai, ce titre: "Les étudiants entre l'apathie et la violence". Attendons la suite des événements...

Libre opinion

Un climat gâté par les préjugés, les complexes et la méfiance

par B. Jaffe

J'écris ces quelques lignes pour le bénéfice de mes compatriotes de langue française, et comme témoignage historique pour mes enfants, nés ici au Canada.

Il y a trente ans j'arrivais en ce pays comme citoyen allemand d'origine juive. Ayant quitté mon pays, j'ai été témoin de la croissance du mouvement nazi, et j'ai vécu pendant presque quatre ans sous le régime d'Hitler. Durant cette période une quantité d'individus partageant mon sort, avaient développé un complexe d'infériorité. J'ai réussi à juger calmement et froidement le mauvais de même que le bon qui existaient encore en Allemagne.

Je n'ai pas dit que je détestais le régime nazi et tout ce qu'il représentait. Si j'ai eu le bonheur de m'en tirer sans complexes, c'est avec grand dégoût que je m'éloignai de ses dirigeants ainsi que de nombre de partisans qui n'étaient que des désœuvrés: Hitler (un paranoïaque), Goering (un raté), Goebbels (un adonné aux drogues), Roehm, Streicher et bien d'autres (des pervers).

En ce qui concerne la nation anglaise, son histoire ainsi que ses institutions politiques, j'avais pour eux admiration, affection et respect. J'admirais aussi le vieil Empire britannique, et me sentis très fier d'en devenir membre.

Ce qui m'impressionna le plus, en arrivant dans la province de Québec, fut cette ambiance de préjugé extrême de la part du groupe anglo-saxon qui alors dominait l'activité sociale et financière.

Il considérait avec mépris, tout particulièrement les Juifs, de même que tout ce qui n'était pas anglo-saxon en général.

A cette époque, un Juif (sauf pour les professions d'avocat ou de médecin) n'avait que le choix entre l'industrie du vêtement ou le commerce de rebus de métaux. Du côté social, à quelques exceptions près, il n'était pas accepté. L'entree dans la majorité des meilleurs hôtels de villégiature lui était refusée. Il éprouvait les mêmes difficultés dans la recherche d'un emploi au même salaire, comme commis de sociétés bancaires, fiduciaires, industrielles, maritimes, etc.

Je n'avais aucun doute qu'il suffirait d'une génération ou deux pour marquer notre distinction au Canada, tout comme nous l'avions déjà fait aux Etats-Unis: le gouverneur Lehman, le scientifique Robert Oppenheimer, le fameux juge Felix Frankfurter, Bernard Baruch, conseiller de plusieurs présidents.

L'attitude des Anglo-Saxons envers leurs concitoyens de langue française était en même temps loin d'être juste. Sans doute un groupe restreint de la population de langue française était accepté socialement.

lettres

La chose municipale

qui regarde Pointe-aux-Trembles, je m'inscris en faux. C'est plutôt le désintéressement de la province. Le 6 novembre 1967, était jour d'élection à Pointe-aux-Trembles, nous savions avoir affaire à une drôle de machine électorale. Nous avions la conviction que durant la journée des élections, il se passerait des choses en dehors des cadres de la loi électorale.

Nos doutes étaient fondés sur la nomination du président et du secrétaire d'élection qui étaient des gens de l'extérieur de notre ville

ainsi que sur la nomination des sous-officiers et des greffiers d'élection de l'extérieur de la cité dont la majorité étaient de ville Jacques-Cartier et sur la location des bureaux de scrutin placés dans des maisons privées.

A cette fin, nous avions demandé la protection de la Sûreté provinciale. Pour ce faire, des télégrammes et pétitions ont été envoyés au Ministère de la Justice. Comme réponse on nous disait: "Aucun trouble ne s'est encore présenté, attendez, et lorsqu'il y aura lieu

d'intervenir on vous enverra la protection demandée."

De fait, nous avons eu des difficultés. Des policiers provinciaux sont venus mais il était trop tard, les jeux étaient faits: les boîtes étaient remplies.

Lorsque vous parlez du désintéressement de la population, je trouve que c'est le gouvernement. Après l'élection, un groupe de contribuables, de leurs propres deniers ont financé la contestation. Présentement, nous en sommes rendus à sept mois de l'élection et seulement à la fin du procès de contestation. Nous avons demandé au Ministère de la Justice une seule chose: un observateur au procès afin de constater s'il y aurait lieu de poursuivre certains travailleurs d'élection. Aucun observateur ne fut assigné.

Des demandes ont été faites au gouvernement pour que l'on nous nomme un administrateur à la ville jusqu'au jugement de la contestation. Car de la façon dont le jour d'élection s'est passé, nous sommes convaincus que les gens en place le sont illégalement.

En terminant, vous et vos collègues plutôt que de blâmer la population, devriez prendre les moyens nécessaires afin d'exploiter au maximum les organismes en place.

ROBERT DUBREUIL, Pointe-aux-Trembles.

LE DEVOIR

FONDEUR: PAUL HENRI BOUASSA (10 JANVIER 1900)
 Claude RYAN André LAURENDEAU
 Directeur Rédacteur en chef
 Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOI
 Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR
 Trésorier: Arthur LEBEVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues, 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2^e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Un ministre, un écrivain et un professeur

Un ministre, un écrivain et un professeur sollicitent les électeurs de Westmount. Le premier, député sortant, est déjà connu: c'est M. G.M. Drury qui a recueilli 13.378 voix en 1965. Le deuxième n'est pas moins connu: c'est M. Murray Ballantyne, porte-couleurs du parti conservateur, intellectuel prestigieux, historien et professeur aussi. Le troisième a été désigné mercredi soir par les militants du NPD de cette circonscription. C'est le professeur Jeffrey Adams, directeur du département d'histoire à Loyola. Candidat en 1965, il avait recueilli 3.241 voix. Dans son discours, mercredi soir, il a déclaré que "le nom même de Westmount est un symbole que le NPD voudrait clarifier". L'ancienne circonscription de Saint-Antoine-Westmount a été réaménagée, a-t-il souligné et la nouvelle circonscription de Westmount englobe des secteurs dont les électeurs pourraient être davantage portés à se rallier au NPD. Westmount a-t-il dit, doit offrir un visage nouveau, le visage du progrès dans un Québec nouveau et dans un Canada renouvelé. "Si nous n'y parvenons pas, a-t-il ajouté, les frustrations et les colères qui règnent dans cette société augmenteront". Or, si le NPD faisait élire un candidat dans Westmount, estime le professeur Adams, il contribuerait à assainir les relations entre francophones et anglophones.

208 candidatures dans le pays

On dénombrait hier 208 candidatures dans le pays, en particulier celle de M. Duff Roblin dans Winnipeg-Sud-Centre, choisi à l'unanimité et sans opposition par les militants de l'association des conservateurs de cette circonscription; et celle de M. Robert Thompson, ex-leader du crédit-social, candidat conservateur dans Red Deer, en Alberta. Dans le Québec, plusieurs assemblées de mise en candidature auront lieu la semaine prochaine. Mais on ne sait toujours pas dans quel comté M. Maurice Sauvé briguera les suffrages. On ne connaît pas encore les intentions de M. Marc Lalonde, l'un des principaux conseillers du premier ministre, dont la candidature avait été envisagée dans Montréal-Saint-Jacques. On ignore aussi si M. Eric Kierans sera candidat dans le Québec ou dans une autre province. Chez les conservateurs du Québec, le "suspense" continue au sujet de M. Marcel Faribault dont on attend la réponse à la question de savoir s'il consentira à se porter candidat. S'il décidait de "plonger", M. Stanfield annoncerait la nouvelle mardi prochain lors de son passage à Québec.

M. Donald Auger Boyle dans Laval

En énumérant hier les candidats néo-démocrates officiellement inscrits nous avions négligé de rappeler que M. Donald Boyle brigue les suffrages dans Laval où il était, en 1965, organisateur en chef de M. Louis-Philippe Lecours. Ce dernier avait recueilli 21.500 voix, se classant ainsi premier parmi tous les candidats néo-démocrates de la province. Cette circonscription a été sensiblement modifiée puisque l'île Jésus compte maintenant deux circonscriptions: Duvernay et Laval. M. Boyle est l'un de ceux qui avaient proposé l'entrée du NPD sur la scène provinciale lors d'une assemblée du conseil provincial du parti en février dernier. Mais son point de vue n'a pas prévalu. Le NPD annonce d'autre part qu'une assemblée de mise en candidature aura lieu dimanche après-midi pour désigner le candidat du NPD dans Maisonneuve. M. Roland Morin, prési-

dent du NPD-Québec, sollicite cette candidature. Dans Maisonneuve-Rosemont en 1965, M. Morin avait recueilli près de 10.000 voix.

Précisions sur M. Louis-René Beaudoin

M. Louis-René Beaudoin, dont nous annonçons la rentrée politique mardi, a fait savoir qu'il entend se soumettre à l'assemblée de mise en candidature dans Vaudreuil-Soulanges mercredi prochain. Dans un premier communiqué, l'ancien président des Communes se bornait à déclarer qu'il serait candidat libéral. Mais comme M. René Emard, député sortant, n'entend pas céder sa place, M. Beaudoin se présentera devant les militants qui choisiront le porte-couleurs du parti. Il ajoute qu'il appuiera M. Emard s'il n'est pas choisi candidat.

M. Diefenbaker n'a pas encore décidé

M. John Diefenbaker circule dans sa circonscription de Prince-Albert depuis une semaine. Il s'entretient avec ses organisateurs. Il reçoit des électeurs. Il fait des déclarations. Il affirme, par exemple, que le temps est venu de lancer une vaste campagne de vente pour écarter les surpluses de blé qui, en cas de mévente, provoqueront une baisse des prix. Il s'élève aussi contre les constructeurs de machines aratoires qui "augmentent outrageusement leurs prix". Il s'indigne l'autre jour en apprenant que le contenu de la note canadienne à la France ne serait pas rendu public. Mais il ne dit toujours pas s'il sera candidat conservateur dans sa circonscription. On se souviendra que M. Diefenbaker n'a pas l'habitude de révéler ses intentions à l'avance.

M. Trudeau au Yukon et dans les T. du N.-O.

Profitant de son voyage dans l'ouest en fin de semaine, M. Trudeau fera un crochet au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. En quittant Vancouver, plutôt que de gagner directement Edmonton, il se rendra à Whitehorse où il sera accueilli par le maire et le commissaire du territoire. M. Trudeau est attendu, plus tard le même jour, à Yellowknife où il passera la nuit. Dimanche matin, il ira à la messe, rencontrera les notabilités des Territoires du Nord-Ouest et s'envolera pour Edmonton où il dînera avec U. Thant et quelques autres personnes. Lundi, après un entretien privé avec M. Thant en matinée il assistera dans l'après-midi à la collation des grades de l'université de l'Alberta. Le premier ministre et le secrétaire général de l'ONU recevront des doctorats honorifiques. En soirée, M. Trudeau sera invité à un dîner où M. Thant doit prononcer un discours. A l'issue du dîner, il gagnera Montréal où il prononcera une conférence au déjeuner de la Chambre de commerce, mardi midi. Dans l'après-midi, il rentrera à Ottawa.

Le traitement des hémophiles

La Croix-Rouge a besoin de 100 flacons de sang frais chaque jour ouvrable pour la préparation de produits destinés au traitement des hémophiles. Les donneurs intéressés à soulager les souffrances des enfants, des jeunes gens et des hommes atteints d'hémophilie, sont priés de se présenter au nouveau centre permanent, 3131 est rue Sherbrooke.

Radio-Canada contremande une invitation faite au professeur Jacques-Yvan Morin

La direction du service des affaires publiques de Radio-Canada a contremandé hier

LE VIETCONG

Suite de la première
tion, dans le quartier du port, trois bataillons de marines sud-vietnamiens contenaient difficilement les Vietcong.

Les forces américaines ont été obligées de se replier après l'attaque vietcong dans les rizières face à Khanh Hoi. Elles ont fait appel à l'artillerie.

Vers 16 h 30 des éléments Vietcong ont lancé une contre-attaque sur le poste de commandement américain immédiatement au sud du pont en "Y". Ils ont attaqué les blindés sur le pont, à l'arme automatique, mais ont été repoussés. Une dizaine d'hélicoptères armés "cobras" sont intervenus aux roquettes.

Pendant que les combats se déplaçaient vers le port de Saigon, deux compagnies américaines ont été prises en embuscade par les Vietcong jeudi après-midi à moins d'un demi-mille du pont en "Y" près du quartier de Khanh Hoi. Les Vietcong ont lancé une contre-attaque à l'arme automatique. Les combats ont duré plus de deux heures. Les hélicoptères "Cobras" sont à nouveau intervenus aux roquettes contre les Vietcong qui se sont repliés.

Le centre de Saigon s'est vidé en quelques heures devant la nouvelle menace Vietcong. Des balles perdues se sont écrasées sur certains immeubles face au port, à l'extrémité sud de l'artère principale, la rue Tu Do (liberté), notamment sur l'hôtel Majestic.

Aux 46.000 réfugiés qui avaient été enregistrés depuis dimanche, venant des huitième et sixième arrondissements de la ville chinoise de Cholon, s'ajoutent maintenant les dizaines de milliers qui ont déferlé dans l'après-midi du quartier du port fuyant en toute hâte les combats dans un désordre indescriptible touchant à la panique.

Le chiffre des réfugiés atteint probablement 150.000 dans la soirée.

On craint que des Vietcong n'aient réussi à s'infiltrer avec les réfugiés.

l'invitation qu'un réalisateur de l'émission "Aujourd'hui" avait adressée à Me Jacques-Yvan Morin, professeur à l'université de Montréal et président des Etats généraux du Canada français. M. Morin avait été prié hier matin de participer à un débat de caractère académique et juridique sur le "livre blanc" rendu public mercredi à Ottawa et intitulé "Fédéralisme et conférences internationales sur l'éducation". Le professeur Edward McWhinney, professeur de droit international à McGill, avait également été invité à ce débat qui, normalement, devait passer hier soir à "Aujourd'hui".

MM. Morin et McWhinney avaient tous deux accepté.

Mais le professeur Morin a fait savoir qu'il a reçu, vers 16 heures hier après-midi, un

appel téléphonique d'un représentant de l'émission qui lui annonçait que sa participation était annulée par suite "d'un ordre venu d'en haut".

Rejoint à son bureau, M. Marc Thibault, directeur du service des affaires publiques, a confirmé qu'il avait pris la décision de rayer le nom de M. Morin "parce que celui-ci, a-t-il dit, est trop identifié aux Etats généraux et parce que nous voulions un débat de caractère académique et juridique avec deux invités qui ne sont parties à aucun mouvement politique". M. Thibault ajoute que les Etats généraux ne sont déjà prononcés sur plusieurs questions et qu'on ne peut, dès lors, considérer M. Morin comme une personne objective devant le "livre blanc". Il n'écarte pas l'hypothèse d'un entretien d'une au-

tre nature auquel pourrait prendre part M. Morin.

Avant appris cette décision, M. McWhinney a refusé de prendre part à un entretien auquel ne participerait pas M. Morin. C'est pourquoi "Aujourd'hui" n'a pas présenté ce débat que l'animatrice avait pourtant annoncé au début de l'émission.

M. Morin a déclaré que Radio-Canada avait déjà agi de la sorte à son égard dans le passé et qu'il n'est pratiquement plus invité à la télévision. "Tout le monde sait que je me suis fait le défenseur d'une formule de statut particulier pour le Québec depuis quatre ans. On m'avait invité comme universitaire, non comme président des Etats généraux. J'avais consacré quelques heures de préparation à cette question. On ne m'a pas donné de motifs valables."

Faites le plein chez Champlain et obtenez vos chopos "Explorateurs"

GRATIS, avec 2 achats d'essence de \$3.50 —
10¢ avec 1 achat d'essence de \$3.50 et plus.

Cet été, votre vendeur Champlain vous offre huit magnifiques chopos de porcelaine blanche avec l'effigie en couleurs des grands explorateurs de notre histoire. La série comprend Champlain, Jacques Cartier, Maisonneuve, Radisson, Jolliet, La Salle, d'Iberville et La Vérendrye. Procurez-vous toute la collection GRATIS chez votre vendeur Champlain. Demandez-lui également le dépliant en couleurs qui donne un bref historique de ces personnages.



CHAMPLAIN
PRODUITS PETROLIERS CHAMPLAIN LIMITEE

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DEMANDE

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES
BUREAU DU PLAN
Postes à Québec

DIRECTEUR DU SERVICE DES ÉTUDES DE STRUCTURE - Traitement initial jusqu'à \$14.375 selon la compétence.
Assumer les tâches de direction, de coordination, d'expertise et d'animation dans l'élaboration et l'application de la politique du ministère à la restructuration municipale. Analyser les processus administratifs des municipalités et en définir les règles de fonctionnement interne.
Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme, et au moins 10 années d'expérience professionnelle valable dont quelques-unes dans le domaine municipal.
Concours 68SS-2111.

DIRECTEUR DU SERVICE DES ÉTUDES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL - Traitement initial jusqu'à \$14.375 selon la compétence.
Assumer les tâches de direction, de coordination, d'expertise et d'animation dans l'élaboration et l'application de la politique du ministère au développement socio-économique des municipalités. Analyser les conséquences des décisions des ministères et des municipalités relatives à l'équipement, en termes de revenus, de dépenses et de besoin de programmation budgétaire.
Diplôme universitaire, de préférence en économie, et au moins 10 années d'expérience professionnelle valable dont quelques-unes dans le développement municipal. Connaissance des techniques de prévisions économiques et de l'informatique.
Concours 68SD-2111.

AGENTS EN AMÉNAGEMENT - Service des études en urbanisme. Traitement initial jusqu'à \$12.300 selon la compétence.
Assurer la responsabilité des opérations de conception et de contrôle reliées à l'élaboration et à l'exécution des plans d'urbanisme.
Diplôme universitaire en urbanisme et expérience pertinente.
Concours 68SU-2105.

AGENTS EN STRUCTURE MUNICIPALE - Service des études de structure. Traitement initial jusqu'à \$12.300 selon la compétence.

A. Diriger les opérations reliées au regroupement des municipalités, y compris la coordination, les études et la consultation auprès des conseils municipaux intéressés.
Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en sciences de l'homme, de préférence en économie ou sciences politiques, et quelques années d'expérience dans le domaine municipal.

B. Définir les méthodes d'animation sociale et les mécanismes d'action propres à faciliter l'intégration des structures municipales.
Diplôme universitaire en sciences de l'homme et quelques années d'expérience dans le domaine municipal.
Concours 68SS-2105.

AGENTS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN - Service des études en développement économique et social. Traitement initial jusqu'à \$12.300 selon la compétence.

A. Assumer la responsabilité d'un programme de recherche orienté vers la constitution d'un cadre comptable opérationnel et d'une programmation budgétaire quinquennale des dépenses des municipalités.
Diplôme universitaire, de préférence en économie, et quelques années d'expérience dans l'analyse des variables économiques.

B. Recherche, évaluation et analyse des données relatives au développement économique, à l'administration et à l'aménagement du territoire des municipalités.
Diplôme universitaire en économie, mathématique ou en statistique et expérience en informatique.
Concours 68SD-2105.

S'inscrire avant le 17 mai 1968 en ayant soin d'annexer une attestation officielle d'études.

AGENT DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL - Traitement initial jusqu'à \$12.300 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction du Commerce, postes à Montréal. S'occuper de promotion commerciale, établir des relations avec les associations et organismes concernés; procéder à l'étude et l'analyse des problèmes commerciaux.

Diplôme en sciences commerciales ou toute autre discipline universitaire appropriée; OU posséder une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine du développement commercial.
Concours 68PP-2102. S'inscrire avant le 27 mai 1968.

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE - Traitement initial jusqu'à \$12.300 selon la compétence. Ministère des Affaires Municipales, poste à Québec.
Avoir comme conseiller pour les recherches impliquant le cadastre, l'arpentage et la cartographie. Effectuer des études en vue de la préparation des plans d'urbanisme.
Être membre de la Corporation des arpenteurs-géomètres de la Province de Québec et posséder une expérience pertinente à ce secteur d'activités.
Concours 68SA-2110. S'inscrire avant le 20 mai 1968 en ayant soin d'annexer une preuve d'appartenance à la Corporation des arpenteurs-géomètres de la Province de Québec.

CONCILIATEUR - Traitement initial de \$6.315 à \$12.300 selon la compétence. Ministère du Travail, Québec et Montréal.
Veiller à l'application du code du Travail en matière de règlement des mécontentements dans les relations patronales-ouvrières.
Diplôme universitaire en relations industrielles, en droit ou en toute autre discipline appropriée; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans les négociations de contrats collectifs de travail.
Concours 68P-2114. S'inscrire immédiatement.

ANALYSTE DES PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS - Traitement initial jusqu'à \$14.375 selon la compétence. Divers ministères, postes à Québec.
Étudier et analyser des méthodes de travail en vue d'une utilisation optimale des ressources humaines et matérielles.
Formation universitaire dans une discipline appropriée; ou formation secondaire avec expérience exceptionnelle et compétence reconnue de l'analyse des procédés administratifs.
Concours 68PP-2108. S'inscrire avant le 17 mai 1968.

BIBLIOTHÉCAIRE - Traitement initial jusqu'à \$10.030 selon la compétence. Divers ministères, postes à Québec.
Organiser et rendre accessible aux intéressés la documentation des bibliothèques publiques ou scolaires.
Baccalauréat en bibliothéconomie.
Concours 68P-2112. S'inscrire immédiatement.

GREFFIER - Poste à St-Jérôme de Terrebonne. Traitement initial de \$7.860 à \$10.460, selon la compétence.
Officier proposé à l'administration des affaires de la Cour de Justice. Ses responsabilités sont à la fois administratives et juridiques. Il est de plus le conservateur des archives de cette Cour.
Être détenteur d'un diplôme en droit et posséder 4 années d'expérience pertinente.
Concours 68PS-5421. S'inscrire avant le 17 mai 1968.

REGISTRATEUR - Poste à St-Jérôme, cité de Montcalm. Traitement initial de \$6.940 à \$9.640 selon la compétence.
Assumer la responsabilité du bureau d'enregistrement tant au point de vue juridique qu'administratif.
Être détenteur d'un diplôme en droit d'une université reconnue et posséder quelques années d'expérience pertinente.
Concours 68RM-5439. S'inscrire avant le 17 mai 1968.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement du Québec.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission.

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

L'ACHAT DE VOTRE VIE: L'UNE DES MEILLEURES MAISONS CANADIENNES DANS LA PLUS JOLIE BANLIEUE MONTRÉALAISE DE LA RIVE SUD

à partir de \$34,600

Le constructeur: Maisons Alcan, Ltée — le meilleur. Visiter l'une de ces vastes maisons de quatre chambres à coucher, c'est prendre une leçon en construction de qualité. Cinq modèles de grand luxe s'offrent à votre choix. Occupation immédiate. Prix: de \$34,600 à \$90,000... la reine des maisons.

L'endroit: Saint-Bruno — c'est tout dire. Cette adorable localité, riche, nichée au milieu d'arbres magnifiques au pied du Mont Saint-Bruno, est la localité de l'avenir. Cinq grandes routes modernes la desservent. La station de Métro Longueuil est à quelques minutes d'autobus. Le centre-ville de Montréal n'est qu'à 20 minutes en voiture. Vos voisins: des médecins, des avocats, des chefs d'entreprise.



Ne croyez que ce que vous voyez et venez voir ce que nous vous offrons. Nos maisons, d'une qualité absolue, comprennent entre autres un garage à deux places... deux salles de bain et un cabinet de toilette... une salle de séjour... quatre chambres à coucher... un salon et une salle à manger avec tapis mur à mur... un réfrigérateur... une machine à laver la vaisselle... un double four... une table de cuisson indépendante... du revêtement en aluminium Alcan à entretien minimum... des persiennes, fenêtres, soffites et rives en aluminium Alcan... une façade en pierre naturelle... des côtés en brique d'argile cuite... des armoires de cuisine à fini bois... des coiffeuses dans les salles de bain, etc.

Autres modèles de Maisons Alcan: \$22,000 et plus — emménagement immédiat

Bureau de vente à Saint-Bruno. Heures de bureau: lundi à vendredi — 9h à 21h
samedi et dimanche — 11h à 18h
tél.: 653-4404/653-4741

Pour vous y rendre, suivre les panneaux indicateurs de Maisons Alcan, Ltée

MAISONS CONÇUES ET CONSTRUITES PAR
MAISONS ALCAN, LTÉE
Une filiale de l'Alcan Aluminium Limitée



Arts et spectacles

Radio
TélévisionDimanche prochain
au canal 2

Les Beaux Dimanches proposent le 12 mai à 20 heures, un programme réalisé avec des productions de la Télévision suisse (SSR), de la Télévision belge (RTB) et de la section française du Service international de Radio-Canada.

Pour débiter, de 20 heures à 20 h 30, nous pourrions voir et entendre France Gall. Issue d'une famille d'artistes (son père est l'auteur de la célèbre Mamma, mise en musique par Charles Aznavour, et son grand-père était organisateur, cofondateur avec l'abbé Maillet de la Manécanterie des Petits Chanteurs à la croix de bois), France Gall a connu une réputation internationale, grâce à son interprétation de Pouppée de cire, poupée de son de Serge Gainsbourg, qui lui valut le prix Eurovision. Elle chantera quelques-uns de ses plus grands succès et nous fera part de ses impressions sur des sujets divers: son métier, sa famille, ses amis, ses copains, ses goûts, son avenir.

Ensuite, à 20 h 30, nous serons entraînés au temps de 1900, la Belle Époque, dans une émission de Caroline Cler produite par la RTB et la SSR. Nous passerons une soirée chez Maxim's.

Caroline Cler, Christian Borrel, Colette Briquet et Aimé Doniat interpréteront quelques succès de 1900. Réalisation: Maurice Chateau. Arrangements musicaux: Paul Uy. Direction musicale: Jacques Say.

A 21 heures, nous retrouverons l'Expo 67, dans une réalisation de Jean Boisjoli, du Service international. Le Monde, le Canada et Rachel à l'Expo 67 est un scénario de Claude Lacombe qui met en scène une petite fille de 9 ans, Rachel, qui a le privilège de visiter l'Expo 67, avant l'ouverture officielle. Elle nous guide dans la visite d'une vingtaine de pavillons, et nous assistons à l'émerveillement d'une fillette qui découvre le monde fascinant de la Terre des hommes.

Outre l'extérieur des pavillons, sur lequel la caméra s'attarde pour nous en révéler la beauté architecturale, nous pourrions également revoir les pièces essentielles exposées à l'intérieur, telles que la splendide tapisserie du XVIIe siècle qui figurait au pavillon belge, ou le travail d'un artisan au pavillon de la Tunisie. La photo et les angles de prises de vues ont fait l'objet de soins tout particuliers. Jean-Paul Nolet est le narrateur et Roger Racine a effectué les prises de vues. La musique et les effets sonores ont été choisis par Jean Archambault, de la disothèque de Radio-Canada.

En un clin d'oeil

● A Femmes d'aujourd'hui, canal 2, 15 heures, on parlera théâtre, littérature, sociologie. Et puis le billet humoristique de Roger Rolland sur l'actualité. Suivra une enquête sur la baisse du taux de natalité au Québec avec, comme invités, MM. Philippe Garigue et Jacques Légaré.

● Le dramaturge Marcel Dubé est l'invité de Guy Boucher, à Jeunesse oblige, à 18 heures, même réseau.

● A 20 heures 30, Gala des grands prix du Festival du disque, de la salle Wilfrid-Pelletier. Les animatrices seront Moi et l'autre, c'est-à-dire Dominique Michel et Denise Filiatrault.

● A la radio d'Etat, suite de l'hommage rendu à Karl Marx, à 21 heures: "L'organisateur du prolétariat".

Horaires-TV

VENDREDI		12.45	Dernière édition
Le sigle C marque une émission en couleur		12.55	Fermature
CBFT 2		CBMT 6	
9.55	Aujourd'hui à CBFT	8.30	Test Pattern and Music
10.00	Le roman de la science	9.15	Today on CBMT
10.30	Monsieur Surprise présente	9.30	Art in the Middle Ages
11.00	La grande aventure	10.00	Holiday Cartoons
11.30	Long métrage: "La belle de Paris" — drame	10.30	Friendly Giant
1.15	Cinefeuilleton: "Les tous du roi" (C3)	10.45	Chef Hélène
1.30	Long métrage: "Diables au soleil" — drame	11.00	Mr. Dress-Up
3.00	Femme d'aujourd'hui	11.26	Pick of the Week
4.00	Bobino	11.55	CBC-TV News
4.30	La boîte à surprise	12.00	Serial Six
5.00	Requiem belles oreilles	12.30	Black Joy
5.30	Skipper le Kangourou	12.45	The Guiding Light
6.00	Jeunesse oblige	1.00	Mid-Day Report
6.25	Nouvelles du sport	1.04	Calendar
6.30	Téléjournal	1.30	As the World Turns
7.30	Age tendre	2.30	Coronation Street
8.30	Gala: "Les grands prix du Festival du disque"	3.00	Take Thirty
10.15	Vivre	3.30	Edge of Night
10.45	Politique provinciale	4.00	Bonnie Prudden
11.00	Téléjournal	4.30	Darwin and the Galapagos
11.30	Supplément régional	5.00	Shazzan
11.35	Nouvelles du sport	5.30	Let's Go
11.35	Cinéma: "Je le veux vivant" — guerre	6.00	Let's Talk Music
1.15	Téléjournal	6.30	Evening Sport
CFTM 10		6.40	Evening Report
7.15	Mix et Musique	6.55	Sports
7.30	Les p'tits bonshommes	7.00	Seven on Six
7.45	Méto-Matin	7.24	Sports with Gordon Atkinson
8.45	36-24-36	7.30	21st Century
9.00	Toast et café	8.00	Get Smart
10.00	Voix de femmes	8.30	Tommy Hunter
10.35	Edith Serej	9.00	Friday Night Movie: "Jessica" — (C)
10.45	L'école du bonheur	11.00	CBC National News
11.00	Voix de femmes	11.19	Viewpoint
11.30	Eternel amour	11.26	Night Report
12.00	Première édition	11.35	Sports Final
12.15	Ciné-roman: "Nous sommes tous des assassins" (C9)	11.48	Late Friday Movie: "On the Beat"
12.30	Ciné-midi: "Le légionnaire guérisseur" — comédie	1.15	Final Report
2.00	Ciné-vevredi: "La fausse maîtresse" — comédie	CFCF 10	
3.30	A vous de jouer	9.00	Sound of 12
4.00	Foxté XLS	9.15	Newsroom 12
4.30	Zod du capitaine bonhomme	9.30	University of the Air
5.30	Super héros	10.00	Romper Room
6.00	Télé-méto	10.30	Magic Tom
6.40	Sports-image	11.00	Mike Douglas Show
6.50	Télé-méto	12.30	Little People
7.00	Dernière heure	1.00	Photo Finish
7.15	Télé-méto	1.30	The Big Spenders
7.30	En première: "Les forbanis" — western - E.U.	2.00	In Town
9.15	L'école du bonheur	2.30	People in Conflict
9.30	Bravo: Encore	3.00	Magistrate Court
10.30	Toute la ville en parle	3.30	It's Your Move
10.45	Dernière heure et météo	4.00	The Buddies
11.00	La ronde des sports	4.30	Family Theatre: "Forbidden" — drame
11.15	Cinéma: "Tonnerre sur Berlin" — guerre - E.U.	6.00	Let's Talk Music
		6.31	Evening Report
		7.00	Seven on Six
		8.00	Friday Night Movie: "The Perfect Furlough" — comédie
		10.00	The Big Valley
		11.00	National News
		11.18	Pulse
		11.43	Pajama Playhouse: "College Confidential" — comédie

Québec est une province retardée

- pas de congé de maternité
- pas de garderies d'enfants

Les principaux problèmes de la femme au travail sont, après celui de la non-parité de salaire, la discrimination dans l'emploi, les conditions de travail, la maternité, le travail à temps partiel, le travail à domicile, le recyclage. La majorité sinon la totalité des femmes au travail les confrontent un jour ou l'autre selon Mlle Paule Beaugrand-Champagne de la CSN.

Dans un travail préparé à l'intention des membres de la Fédération des femmes du Québec, Mlle Beaugrand-Champagne après avoir cité des statistiques sur l'augmentation des femmes au travail, précise que ce phénomène irréversible doit être pris au sérieux et qu'il est inadmissible que la maternité par exemple, soit mise au rang des problèmes pour les femmes au travail, alors qu'elle est un des actes les plus complets auxquels une femme peut accéder.

"Actuellement parce que certaines lois n'existent pas, la maternité est un problème à deux points de vue: les congés de maternité et les garderies sont à peu près inexistantes. Les statistiques démontrent qu'en 1966, au Canada, 1.140.000 femmes mariées étaient en emploi, soit 26,8 p.c. de la main-d'œuvre féminine, et que de toutes les femmes en emploi (plus de deux millions), 71,1 p.c. sont âgées de moins de 45 ans donc sujettes à mettre des enfants au monde.

Pourtant au Canada, trois provinces seulement ont des lois d'application générale régissant les congés de maternité des travailleuses: ce sont l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick. Le Québec n'accorde ces congés qu'aux employées de son gouvernement. Les autres travailleuses sont obligées d'essayer de l'obtenir par voie de convention collective quand elles sont syndiquées.

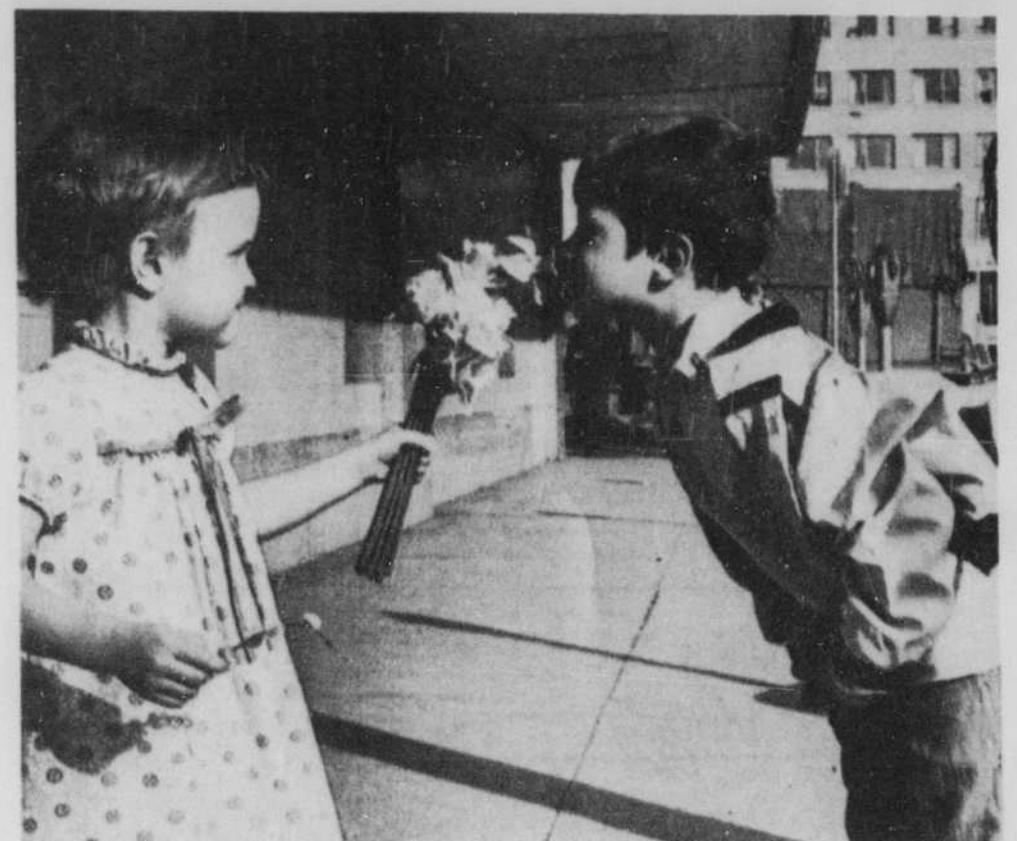
Il n'est pas normal dans une société qui se veut évoluée, a dit Mlle Beaugrand-Champagne, que les femmes soient obligées de se négocier le droit à un congé de maternité. La société toute entière doit voir à ce qu'elles lui offrent un nouveau membre dans les meilleures conditions possibles et elle doit le faire en adoptant une loi qui donnera à toute femme au travail le droit à un congé de maternité dont son médecin indiquera la longueur, avec assurance du maintien de ses droits acquis, de son poste et de son emploi.

En second lieu, il y a la garde des enfants qui est à prévoir. A ce sujet, une enquête du Bureau fédéral de la main-d'œuvre féminine a démontré que de toutes les femmes en emploi qui sont mariées (26,8 p.c.) un peu plus de la moitié ont des enfants de 16 ans ou moins, un cinquième n'ont que des enfants de moins de six ans et un autre cinquième ont des enfants de moins de six ans et des enfants d'âge scolaire (6 à 16 ans).

Or, seul l'Ontario a un régime de subventions provinciales aux garderies organisées par les municipalités. Quatre autres provinces ont édicté des règles concernant l'approbation des garderies. Québec encore une fois n'a rien du tout...

Une loi sur les garderies, qu'elles soient d'Etat ou non, doit être passée et le plus tôt possible a dit Mlle Beaugrand-Champagne. Cette loi devrait prévoir des normes à respecter et des subventions aux garderies. Enfin, comment se fait-il qu'on n'ait pas encore songé à inscrire les frais de garderies, de gardiennes ou de ménagères, comme frais déductibles aux fins de l'impôt pour les femmes au travail, a demandé la conférencière.

Afin de faire prendre conscience au gouvernement des problèmes multiples des femmes au travail, Mlle Beaugrand-Champagne croit que des enquêtes devraient être faites par le ministère du travail. La création d'un bureau de la main-d'œuvre féminine à Québec lui semble également importante, du moins temporairement. "Ce bureau serait temporaire: quand le gouvernement aura fait la législation qui mettra fin à ces problèmes, celui-ci ne devrait plus avoir de raison d'être. Les problèmes féminins devraient aussitôt que possible relever des problèmes généraux de main-d'œuvre".



Avant d'offrir ses jonquilles à sa maman, dimanche prochain, à l'occasion de la fête des mères, Christine n'a pas résisté au plaisir d'en faire respirer le parfum à Marc. Saviez-vous que vous pouvez profiter d'un service de livraison de fleurs même à l'extérieur du pays, si vous avez envie de télégra-

pier des fleurs à une maman ou une grand-maman en voyage, ou vivant à l'étranger. Adressez-vous à un bon fleuriste qui vous renseignera et vous fera connaître les frais qui sont à peine plus élevés qu'une livraison à l'intérieur de la ville.

(Téléphoto CP)

Un conseil municipal
exclusivement féminin

LA NOUVELLE DELHI — Les femmes viennent de "prendre le pouvoir" dans le village indien de Tadsonna, situé à 300 kilomètres à l'est de Bombay.

Un dessert de printemps

Si vous êtes allé au marché, vous y avez vu depuis quelques semaines de la rhubarbe. C'est un signe certain du printemps. Elle est délicieuse en compote, mais pour un dessert plus recherché, voici une version nouvelle de tarte "croustade".

Tarte "Croustade"
à la rhubarbe

4 tasses de rhubarbe en morceaux de 1 pouce
Eau bouillante
1/2 tasse de cassonade
2 c. à table de tapioca à cuisson-rapide
1 abaisse de 9 pouces
1/2 tasse de farine tout usage tamisée
1/4 tasse de cassonade
1/4 c. à thé de cannelle
1/4 tasse de beurre
Couvrir la rhubarbe d'eau bouillante, laisser reposer 5 minutes, égoutter. Mélanger 1/2 tasse de cassonade, tapioca, incorporer à la rhubarbe et verser dans l'abaisse. Mélanger la farine, le reste de cassonade et de cannelle; y couper le beurre jusqu'à ce que la préparation ressemble à une chapelure grossière, en parsemer la rhubarbe. Cuire à 450° F, 10 minutes; continuer la cuisson à 350° F jusqu'à ce que la rhubarbe soit tendre (30 minutes de plus).

Renée R.

Chronique du consommateur

Le ministère de la consommation et des corporations se fait connaître au peuple canadien par l'entremise d'un dépliant intitulé "Pour présenter".

Le ministère demande aux Canadiens de s'associer à lui et de partager la responsabilité d'instaurer au Canada un climat plus favorable aux consommateurs. Le ministère désire non seulement se faire connaître, mais souhaite également s'entretenir

avec lui. Il lui en fournit tout de suite l'occasion: au dépliant "Pour présenter", est annexée une carte postale affranchie et déjà adressée qui peut être remplie par le consommateur et retournée.

Si vous n'avez pas reçu le dépliant, vous n'avez qu'à en faire la demande au Ministère de la consommation et des corporations, Service de l'information et des relations extérieures, Edifice du Canada, Ottawa 4, Ontario.

Guide populaire
sur la nutrition

Puisque nous y sommes, voici une autre brochure qui ne manque pas d'intérêt, le problème des régimes ama-



Une nouveauté: le chalumeau articulé d'usage beaucoup plus facile pour les enfants, en particulier le petit malade retenu au lit. Il est en plastique de couleur brillante. On peut s'en servir aussi bien pour les boissons chaudes que froides. D'un diamètre plus large que d'habitude, la crème de légumes chaude ou le lait de poule froid y trouve son chemin sans obstruction.

grissants étant toujours d'actualité. L'Institut canadien du sucre vient de publier un "Guide populaire sur la nutrition et le contrôle du poids". Le guide convient tout aussi bien aux enfants qu'aux adultes qui découvrent que trop de nourriture et trop peu d'exercice physique est à la base de leur problème d'embonpoint. Vous y trouverez des vérités de La Palice, mais aussi plusieurs conseils pratiques. On peut se procurer le guide en s'adressant à l'Institut canadien du sucre, 408, Edifice Canada Cement, Carré Phillips, Montréal.

Le saviez-vous?

Peut-on congeler des fines herbes comme le persil ou le fenouil?

Oui, il suffit de les laver, de les égoutter, puis de les hacher. Le blanchiment n'est pas de rigueur. Etendez les fines herbes sur une plaque, congelez et emballez. Vous pouvez ajouter ces herbes (sans les décongeler) aux soupes, sauces et viandes durant la cuisson.

Quant au bouillon, les économistes du ministère de l'agriculture à Ottawa, nous font une suggestion intéressante: concentrez le plus possible le bouillon pour épargner de l'espace. Congelez-le dans un tiroir à cubes de glace, puis emballez dans un sac de plastique. Vous utiliserez les cubes un à un et alors seulement vous pourrez ajouter assaisonnements ou diluer davantage le bouillon.

A surveiller

Les oranges marocaines feront leur apparition, dès lundi prochain, sur le marché de l'est du Canada. C'est la seconde fois en quatre ans que les détaillants en alimentation peuvent offrir à leurs clients ce fruit d'une qualité exceptionnelle. Les oranges cultivées au Maroc sont délicieuses pour leur jus tout en étant très bonnes à manger entières à l'heure du dessert ou du goûter.

Protégez votre jardin avec
CYGON 2-E

Il vous donne une protection continue contre les insectes parasites les plus courants qui s'attaquent à vos plants, arbustes ou arbres, tels que rosiers ou fleurs en général, boureaux, etc. Procurez-vous l'insecticide CYGON 2-E chez votre marchand local d'accessoires pour jardinage.

Marque déposée

CYANAMID

ANNONCE

Plan d'amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superficielle ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

LE MUSCADET

"A. GUILBAUD"

Vin Sec, frais, fruité
et bouqueté.

Servir très froid,
mais non glacé.

\$2.40 la bouteille

Ideal pour les parties d'huitres,
les hors-d'œuvre, les poissons, etc.

Importé de France



Pour réservations
Maître d'Hôtel
842-4212

Préposé
au stationnement
à l'entrée

HOTEL RITZ CARLTON

CAFÉ DE PARIS
Musique tous les soirs
excepté
le dimanche et le lundi

SALLE OVALE
BUFFET
DANSANT

Tous les dimanches soir
Jos Settan et ses musiciens
de 8 h à 9 h p.m.
\$5.50 par personne

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT
TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal — 937-9324

ADRIEN BERTHIAUME
B.A., A.A.P., C.U.Q.
ARCHITECTE/URBANISTE
1224 ouest, rue
Ste-Catherine, suite 805
Montréal - Tel: 861-5350

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24, - 842-9528

DÉCORATEURS
ENSEMBLIERS

LAURENT LAMY
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

FLORENCE RACINE
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
Se propose pour tous conseils et tous
projets de décoration intérieure.
POUR RENDEZ-VOUS
671-4236

VIAU, MORISSET
DECORATION
747-9921 - 878-3328



Diamants Birks
réputés depuis des années

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Du hockey de salon par le trou de la serrure!

L'après-midi durant, hier, j'ai pesé et soupesé le problème: me rendre au forum ou m'installer confortablement, les deux pieds "sur la palette du poêle", pour surveiller, devant l'écran, la petite lucarne (description de la TV aimablement fournie par notre grand cousin le Général de Gaulle) les ébats des Blues de St-Louis contre leurs grands frères, le Canadien du sénateur Hartland de Montarville Molson.

La pluie a réglé la question. J'ai opté pour le fond de la salle de rédaction du Devoir, l'œil perçant l'écran, l'oreille rivée aux commentaires de messieurs Lecavalier et, de temps à autre, Danny Gallivan, histoire de voir si on jouait la même sorte de hockey en français qu'en anglais.

feu vert

Jean-Paul Cofsky

Avec les avantages appropriés d'éviter les bousculades dans les escaliers du forum, à bénéficier d'un meilleur siège que sur la passerelle des journalistes, d'avoir le privilège d'étudier les "play back" d'un jeu sensationnel, de pouvoir faire parvenir ma copie plus vite à l'atelier, d'éviter la cohue du métro au retour, puis gagner un temps précieux... quand on sait que le "staff" complet du personnel du sport au Devoir se résume à... deux gars, moi et l'autre, comme diraient Dominique Michel et Denyse Filiatrault. Donc, comme des millions de Canadiens, amateurs de hockey, (mais non fanatiques du hockey à tout prix, n'importe quand ou contre n'importe qui) je me suis intéressé à la partie, mais seulement dans le but de vous livrer quelques commentaires anodins, sans plus.

Après tout, pourquoi le hockey nous intéresserait-il plus que les propriétaires des dix autres équipes, eux qui ne daignent pas même se rendre aux parties de la série finale de la coupe Stanley et dont c'est la tâche de désigner le gagnant du trophée Smythe?

Alors donc, quand la partie a débuté, à 8:00h, à la TV, j'étais confortablement installé, en manches de chemise, face à l'écran, les deux "index calmement posés sur le clavier de ma pra-

tiquement centenaire "Underwood", prêt pour les Blues, prêt pour les Habitants, prêt à tout vous raconter messieurs-dames... à condition, bien entendu, qu'il se passe quelque chose.

Et de fait, pour une fois, il s'en est passé des choses. Tout d'abord, il faut bien avouer que si, d'une certaine façon, le Canadien n'a fait qu'une bouchée des Blues, hier soir, de par le nombre des lancers enregistrés, la bouchée dut être mastiquée et remastiquée avant d'être digérée. Je connais un certain J.-C. Tremblay qui a bien failli s'étouffer avec la bouchée qu'il a avalée de travers à moins de trois minutes de la fin de la joute, mais on y reviendra.

Au premier vingt, les deux équipes ont lutté de politesse, le Canadien disant aux Blues: "Après vous, messieurs les Anglais". Et Frank St-Marselle en a profité pour déjouer également Lorne Worsley. Beau but, bel effort, tous les points mon François! God bless you!

Puis Yvan Cournoyer remit la politesse aux Anglais, d'un geste vif, presto, lesté, précis et élégant... à la Française!

En lever de rideau du deuxième acte, pendant que Laperrière était aux galeries, ce nouveau Porthos des mousquetaires vingtième siècle, Serge Savard, dit le Chêne, surprit la garnison du bastion des "English" et leur passa ce qu'il est convenu d'appeler dans la Nouvelle France, un sapin du Québec, donnant une avance de 2-1 au Tricolore. Hélas, trois fois, hélas, plus tard, le vent tourna, et le "Red coat Red Berenson" rappiquait avec un pin de la Colombie, nivelant le compte à 2-2.

Puis, à ce que l'on croyait être l'engagement final, Ralph Backstrom, dansait, pirouettait et ensorcelait Glenn Hall, laissant croire aux 14.000 spectateurs que le Canadien venait de mater l'Anglais de St-Louis.

Mais ce Berenson de malheur, à moins de trois minutes de la fin de la joute, hypnotisait J.-C. Tremblay, lui soutirait le disque sous le nez et le donnait en cadeau à Worsley, lui faisant la surprise de le cacher au fond de sa cage! C'est alors que Robert Rousseau rallia les troupes du seigneur Blake, sonna la charge, (conduite par Dick Duff) et sauva l'honneur des siens en rééditant l'exploit demeure célèbre de la "Charge of the Light Brigade". Du fond de la salle de rédaction du Devoir, à la TV, c'est ainsi que j'ai revu le film des trois mousquetaires du hockey; le roman vécu par Cournoyer, Duff, Savard, et Rousseau...



COURNOYER EST AU POSTE! Bien posté comme à son habitude, Yvan Cournoyer ne perd pas une seconde en recevant le disque de Richard, derrière la cage de

Glenn Hall et prend le cerbère des Blues en défaut. Ce but rétablissait l'égalité 1 à 1 dans le match, en première période. Photo Donati

Le 1er but gagnant de Rousseau dans les séries sauve J.-C. Tremblay et le Canadien

Robert Rousseau a eu tôt fait de mettre fin à la période supplémentaire après 1:13 minute de jeu hier soir en procurant un gain de 4-3 aux Canadiens de Montréal sur les Blues de

St-Louis et une avance de 3-0 dans la finale de la coupe Stanley.

Dick Duff a préparé le but de Rousseau grâce à un beau lancer à la suite d'un brillant effort individuel, Glenn Hall a fait le premier arrêt aux dépens de Duff, mais n'a pu rien faire sur le retour de Rousseau.

C'était le deuxième match en surtemps dans la finale et le 8e des Blues depuis le début des séries éliminatoires, soit un record pour un club dans la ligue nationale de hockey.

Red Berenson avait nécessité le surtemps en déjouant Lorne Worsley à 17:25 de la 3e reprise après avoir enlevé le disque à J.-C. Tremblay pendant une punition à un coéquipier du St-Louis.

Berenson avait également égalé les chances à 2:2 dans le 2e engagement et Frank St-Marselle avait ouvert le pointage au profit des visiteurs dans la 1ère période.

Les autres compteurs des Canadiens ont été Yvan Cournoyer, Serge Savard et Ralph Backstrom.

Les vainqueurs ont affiché une marge de 46-15 dans les lancers.

Buts
St-Marselle a ouvert le pointage à 18:22 de la première période avec l'aide de Noël Picard et Doug Harvey pendant une punition locale.
Cournoyer a également profité d'un jeu de puissance pour égaliser les chances à 14:24 de la première période.

Savard, qui avait été le héros mardi soir en comptant le seul but du match, a intercepté une passe de Gerry Melnil et s'est échappé pour donner l'avance 2-1 aux locaux au début de la 2e reprise et ce alors que Jacques Laperrière purgeait sa deuxième punition dans le match.

Berenson a égalé le compte deux minutes plus tard quand il a accepté une passe de Jean-Guy Talbot et a bafoué Worsley avec un puissant lancer.

Backstrom semblait avoir assuré la victoire aux Canadiens avec son but à mi-chemin de la 3e reprise, mais Berenson a ensuite enlevé la rondelle à Tremblay pour égaliser les chances de nouveau.

Même si les tempéraments se sont parfois échauffés, l'arbitre Art Skov n'a imposé que sept mineures, plus une mauvaise conduite à B. Plager vers la fin du temps régulier.

La foule de 14.558 spectateurs a bien accueilli le vétéran Harvey, ancien favori des Montréalais avec les Canadiens.

ST-LOUIS CANADIENS

		3	4
Première période			
1- St-Louis, St-Marselle (5)		18:22	
2- Montréal, Cournoyer (7)		14:24	
Richard, Ferguson			
3- Montréal, Savard (2)		1:23	
4- St-Louis, Berenson (4)		3:37	
5- Montréal, Backstrom (4)		11:43	
6- St-Louis, Berenson (5)		17:25	
7- Montréal, Plager mineure, mauvaise conduite 16:41			
Prolongation			
8- Montréal, Rousseau (2)		1:13	
Lancers par:			
St-Louis	7	3	5
Montréal	11	18	13
Assistance	14.558		

La disqualification de Dancer's Image, irrévocable

LOUISVILLE, Kentucky — Les autorités de Churchill Downs, par le truchement du directeur des relations publiques de la piste, M. Kelso Sturgeon, ont confirmé hier matin que la disqualification de Dancer's Image était irrévocable.

Il a ajouté que la présence de Butazolidin dans l'urine d'un cheval entraîne automatiquement sa disqualification sur toutes les pistes de course du monde.

Il a précisé que l'enquête, qui débutera lundi, a pour unique objet de déterminer le degré de responsabilité du propriétaire Peter Fuller, et de l'entraîneur Lou Cavalieri, dans cette pénible affaire.

Commentant les déclarations, concernant les mesures de sécurité en vigueur à la piste de Churchill Downs, faites

par Peter Fuller à Boston, un porte-parole de la piste a déclaré que pour le moment il ne s'agit pas de faire le procès de la piste ou du Derby du Kentucky.

Il a ajouté que les autorités de la piste avaient été impliquées dans ce scandale et que la seule chose qui comptait était de faire toute la lumière sur cette déplorable affaire.



prestige

Il n'y a aucun doute que Jean Béliveau est un des joueurs les plus prestigieux de la L.N.H. Son impressionnant record en fait foi: 1000 points en 910 joutes. Il est dans une classe unique. C'est pourquoi sa popularité ne cesse de s'accroître. Les performances passées de la Citroën en font également une des plus prestigieuses sur le marché et sa popularité s'accroît de jour en jour. La Citroën est une voiture unique!



La traction avant, les phares mobiles, la suspension oléopneumatique, la servo-direction à crémaillère, les servo-freins à disque, les quatre vitesses automatiques sont des mots qui ne prennent toute leur signification qu'à l'essai. Ce sont des caractéristiques qui ont bâti le prestige de la Citroën et qui l'ont rendue si populaire. Appelez votre concessionnaire Citroën, mettez à l'épreuve ces caractéristiques uniques et profitez pleinement du prestige Citroën durant cet essai.

CITROËN 38 centres de service au Québec

CITROËN LA VOITURE DU CANADIEN

Stanton, bon 1er

NOUVELLE-ORLÉANS — Bob Stanton, un jeune australien a tourné une première ronde de 65, hier, six coups sous la normale, dans l'omnium de la Nouvelle-Orléans, doté d'une bourse globale de \$100.000. Stanton mène le bal chez les golfeurs inscrits dans ce tournoi et devance son plus proche concurrent, Gary Player, par un coup.

MacEachen, généreux!

HALIFAX (PC) — Le ministre de la Santé Allan MacEachen a présenté hier un chèque de \$340.000 au président de la Société canadienne des Jeux comme premier versement en vue des Premiers Jeux d'été du Canada qui auront lieu à Dartmouth et Halifax du 19 au 30 août prochain.

On sait que le gouvernement canadien a promis \$838.000, plus un montant maximum de \$3.000.000 pour les installations.

On attend plus de 2.400 athlètes canadiens à ces Jeux d'été. Les Premiers Jeux d'hiver ont été présentés à Québec en 1967.

Les White Sox à Milwaukee?

LOS ANGELES — S'il faut en croire un quotidien de Los Angeles, qui assure tenir ses renseignements de bonne source, les White Sox de Chicago, de la ligue Américaine de baseball, auraient reçu l'autorisation de la ligue pour transférer leur franchise à Milwaukee.

Selon le journal en question, cette autorisation aurait été accordée lors de la réunion du 25 avril.

Un porte-parole de la ligue a refusé de commenter la nouvelle tandis que du côté des White Sox, un porte-

parole de la direction a opposé un démenti formel.

Dans le même temps, le propriétaire de l'équipe, M. Arthur Allyn, a annoncé qu'il espérait pouvoir entreprendre dès l'an prochain la construction d'un stade de 43 millions de dollars à Chicago.

Quoiqu'il en soit, les White Sox vont disputer neuf parties du calendrier régulier à Milwaukee, cette saison.

La première partie aura lieu mercredi prochain contre les Angels de la Cali-

fornie et la vente des billets est excellente.

Cette décision a été prise par la direction des White Sox en raison de la baisse des recettes à Chicago durant la saison passée.

Colavito fait gagner les Dodgers

CHICAGO (PA) — Rocky Colavito, Bob Bailey et Zoilo Versalles ont bouclé le circuit hier alors que Bill Singer limitait les Cubs de Chicago à trois coups sûrs en conduisant les Dodgers de Los Angeles à un gain de 6-0.

Le circuit de Colavito a couronné une poussée de trois points dans la 8e manche tandis que Versalles et Bailey en étaient à leur premier circuit de la saison.

Singer n'a alloué que deux simples et un double et sa victime a été Ken Holtzman au monticule.

Los Ang. 100 200 030-6 7 1 Chicago 000 000 000-0 3 0

Singer 2-4 et Haller; Holtzman 1-2 Stoneman 6, Lamabe 8 et Hundley. Cir: LA-Versailles 1 Bailey 1 Colavito 3.

COUPE STANLEY

CLASSEMENT						
EST						
	J	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	5	4	1	22	10	8
CHICAGO	5	1	4	10	22	2
OUEST						
	J	G	P	BP	BC	Pts
ST-LOUIS	7	4	3	18	22	8
MINNESOTA	7	3	4	22	18	6
SERIE FINALE						
	J	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	3	3	0	8	5	6
ST-LOUIS	3	0	3	5	8	0
Totaux des classements de toutes les séries						
	PJ	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	12	11	1	45	23	22
ST-LOUIS	17	8	9	40	44	16
MINNESOTA	14	7	7	48	39	14
CHICAGO	11	5	6	28	34	10
LOS ANGELES	7	3	4	21	26	6
PHILADELPHIE	7	3	4	14	17	6
NEW YORK	6	2	4	12	18	4
BOSTON	4	0	4	8	15	0

Dark veut prolonger la carrière des "vieux"

NEW YORK (PA) — Alvin Dark vient de proposer qu'un frappeur d'urgence permanent prenne la place des lanceurs au bâton.

L'idée n'est pas nouvelle, mais on l'a toujours ignorée jusqu'à maintenant et on continuera probablement de le faire.

Le gérant des Indiens de Cleveland n'a pas de motifs personnels, car il veut tout simplement prolonger la carrière des étoiles dans le baseball.

"Je crois que la suggestion permettrait à des as tels Mickey Mantle, Willie Mays,

Al Baline et Hank Aaron de prolonger leur carrière.

"Le baseball a besoin de ces étoiles. Lorsqu'elles ne pourront plus jouer régulièrement, l'idée serait une solution parfaite".

Si on acceptait la suggestion de Dark, aucun lanceur ne se présenterait au marbre, car un joueur serait désigné d'avance chaque jour pour frapper à sa place.

"Les lanceurs passent tout leur temps à courir et à lancer, si bien qu'ils n'ont pas de temps à consacrer au bâton, à conclure Dark. Il y a bien quelques bons frappeurs chez les lanceurs, mais ils sont des exceptions".

une valeur de \$70 pour moins de \$4⁰⁰



S'ils étaient synthétiquement produits, les éléments d'engrais contenus dans chaque paquet de 50 livres de MILORGANITE coûteraient approximativement \$70.00. MILORGANITE peut être vendu à une fraction de ce prix, parce qu'il est un produit naturel.

MILORGANITE produit naturellement organique contient TOUS les éléments essentiels à la croissance, pour une végétation saine. De plus il est à toute épreuve! MILORGANITE ne brûle pas... possède beaucoup plus d'endurance... et contient des granules fertilisants contre les mauvaises herbes.

Aucun fertilisant synthétiquement produit ne peut se comparer avec MILORGANITE

Pour les terrains de golf employez MILORGANITE plutôt qu'un autre fertilisant

Distribué par F. MANLY & SONS, LIMITED - TORONTO

Première confrontation entre Kennedy et Humphrey au Nebraska

WASHINGTON (AFP) — La première confrontation directe de l'année électorale entre deux candidats à la présidence aura lieu ce soir à Omaha, dans le Nebraska, à quatre jours des élections primaires de cet Etat: le vice-président Hubert Humphrey et le sénateur Robert Kennedy y prendront la parole tour à tour, dans un banquet. Le troisième candidat démocrate, le sénateur Eugene McCarthy, qui avait réclamé en vain, au cours de sa campagne dans l'Indiana, une telle confrontation avec Kennedy, a décliné l'invitation qui lui avait été

faite par les organisateurs du banquet, favorables à Humphrey. Le scrutin du Nebraska, le second où les deux sénateurs s'opposent directement, se présente sous un jour plutôt favorable pour Kennedy, auquel on donne généralement plus de la moitié des voix démocrates. M. Humphrey a fait acte de candidature trop tard pour que son nom figure sur les bulletins de vote. Par contre, les électeurs pourront inscrire son nom sur leurs bulletins — possibilité que les lois locales ne donnaient pas aux citoyens de l'Indiana.

Ils ont encore un autre choix possible: ils peuvent voter pour le président Johnson dont le retrait de la course est arrivé trop tard pour que son nom soit rayé de la liste du Nebraska. Il est donc probable que c'est sur le nom du président que se reporteront

les sympathies pro-Humphrey. Mais Kennedy, comme McCarthy, se heurte dans le Nebraska à un sérieux handicap: dans cet Etat, dont la capitale, Omaha, est le centre du "Strategic Air Command", avec ses silos de fusées à tête nucléaire et ses gigantesques B-52 chargés de bombes à hydrogène, les "éperviers" sont prédominants. L'ex-vice-président Richard Nixon qui se présente une fois de plus sans concurrent en tant que candidat républicain, y est certainement l'homme politique le plus populaire, et un patriotisme intransigeant fait que les manifestations contre la guerre du Vietnam y ont été plus rares et plus limitées que dans la plupart des autres régions. En 1960, c'est le Nebraska qui avait donné la plus forte majorité, soit 61 pour cent des voix, à Nixon contre John Kennedy.

Johnson: Saigon devra participer à part entière aux négociations de paix

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson et maréchal Thanom Kittikachorn, premier ministre de Thaïlande, dans un communiqué conjoint publié à l'issue de leurs entretiens hier, ont cité le communiqué de la conférence au sommet de Manille de 1966 comme base de la position alliée à l'occasion des pourparlers avec le Nord-Vietnam, et stipulent que le gouvernement sud-vietnamien devra être un participant à part entière et entière dans toute négociation visant à mettre un terme au conflit.

Tout en formulant l'espoir que les conversations aboutiront rapidement à des conversations sérieuses sur le fond même du problème, les deux hommes d'Etat ont voulu faire, semble-t-il, une subtile nuance en ce qui concerne le rôle des alliés du gouvernement sud-vietnamien dans les négociations. Le communiqué précise en effet que les alliés de-

viennent simplement "participer à tout règlement du conflit".

Le communiqué de Manille stipulait en substance les principes suivants: fin de l'agression communiste au Sud-Vietnam; libre droit à l'auto-détermination du peuple sud-vietnamien; et retrait des forces alliées du Sud-Vietnam au fur et à mesure que les forces ennemies se replieront elles-mêmes vers le nord et que le niveau de la violence décroîtra.

Les milieux officiels américains affichent toutefois la plus grande réserve en ce qui concerne l'entrée en scène du gouvernement sud-vietnamien dans la négociation et se bornent à déclarer qu'il est pour le moins prématuré de prédire à quel moment les représentants de Saigon pourraient être invités à s'asseoir à la table de conférence.

Dans leur communiqué, le président et le premier ministre, en ouvrant le chapitre consacré au Vietnam, ont tenu à réaffirmer d'emblée "leur détermination d'aider la République du Vietnam à se défendre contre l'agression afin de permettre à son peuple de décider de son propre avenir à l'abri du terrorisme et de toute ingérence extérieure".

Ils sont également tombés d'accord pour estimer que "la réalisation d'une paix juste et durable exige une position militaire forte en même temps que la recherche d'une solution diplomatique se poursuit" et font part de leur détermination "de continuer leurs efforts sur ces deux fronts jusqu'au jour où une paix de ce genre sera réalisée".

Abordant ensuite le chapitre des négociations, le communiqué ajoute:

"Le président a passé en revue dans le détail les événements qui ont suivi son initiative du 31 mars de mettre un terme aux bombardements dans la majeure partie du Nord-Vietnam et de lancer un appel en faveur de pourparlers. Le président et le premier ministre ont exprimé leur satisfaction que Paris ait été choisie comme siège des entre-

tiens, et le président a passé en revue la position que les représentants américains prendront au cours des phases préliminaires de ces pourparlers.

"Le président a réaffirmé que le gouvernement des Etats-Unis poursuivra, tout au long des diverses étapes, des consultations approfondies avec le gouvernement royal

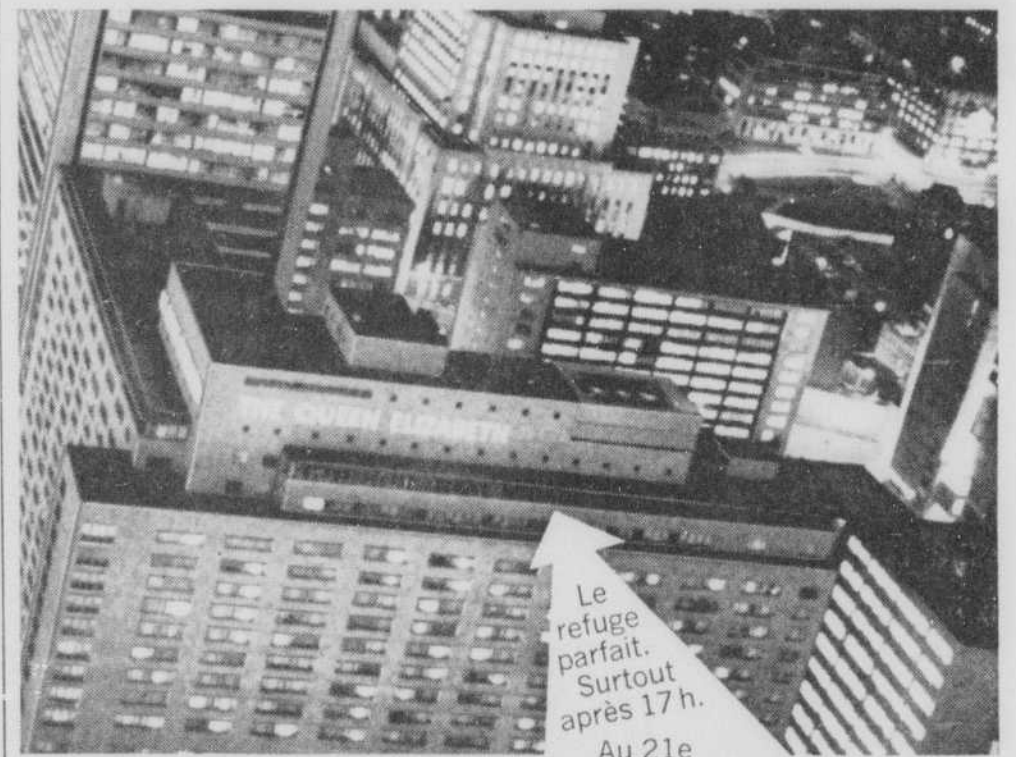
Thaï ainsi qu'avec ses autres alliés sur l'évolution des événements et les positions à adopter.

"Le président et le premier ministre ont également réaffirmé la position énoncée à l'occasion de la conférence des ministres des affaires étrangères des sept pays (engagés dans le conflit) d'avril 1967 — à savoir qu'un règlement viet-

namien, pour être durable, doit tenir compte des désirs et des aspirations du peuple vietnamien; que la République du Vietnam doit être un participant à part entière et entière dans toute négociation visant à obtenir un règlement du conflit, et que les nations alliées qui ont aidé la République du Vietnam à se défendre devraient prendre part à tout règlement.

Le banquier essoufflé

vient consolider son bilan au Panorama



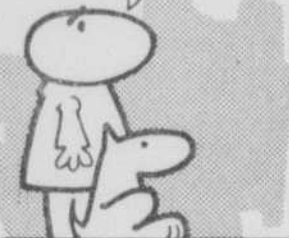
Le refuge parfait. Surtout après 17 h. Au 21^e étage du Reine Elizabeth

TU DIS QUE LE NOM EST CHANGÉ?



MAINTENANT C'EST HAIG TOUT COURT

JE NE PEUX AVOIR UN HAIG & HAIG?



... À MOINS QUE VOUS NE SOYEZ DEUX



Tout buveur de Scotch qui désire avoir sa marque préférée n'a plus qu'à dire: un Haig s'il vous plaît.

NE SOYEZ PAS VAGUE...DEMANDEZ HAIG

LA PLUS VIEILLE MARQUE DE SCOTCH Distillé, mûri et embouteillé en Ecosse

Varsovie: pas de mouvement de troupes russes près de la frontière tchèque

VARSOVIE — Le gouvernement polonais, à la suite des rumeurs circulant à l'Ouest, a démenti hier soir que des unités soviétiques fassent mouvement en direction de la Tchécoslovaquie, en passant par le territoire polonais.

Les observateurs occidentaux n'ont, pour leur part, constaté aucune activité particulière, même si pendant quelques heures les principales routes en direction de la Tchécoslovaquie ont été fermées.

D'autre part, le "Rude Pravo", organe du PC tchécoslovaque, a qualifié hier soir de "provocation" l'information selon laquelle le général Yepichev aurait déclaré que l'armée soviétique était prête à intervenir pour sauvegarder le socialisme en Tchécoslovaquie. Le journal qui dément cette déclaration fait remarquer que le général Yepichev n'a pas pris la parole à la session du comité central du PC soviétique en avril.

Le transit, sur le territoire polonais, de contingents de l'armée soviétique, venant d'URSS et se dirigeant vers l'ouest et le sud-ouest avait été établi sur la foi des témoignages de voyageurs étrangers qui, se rendant de Varsovie à Torspol, Vienne et Prague, ont été refoulés alors qu'ils étaient éloignés de 10 milles à peine de la capitale. D'autres, qui se trouvaient déjà dans le sud du pays, avaient affirmé avoir vu passer des convois dès mercredi après-midi.

Pour la plupart des observateurs, ces troupes auraient été appelées, dans les jours qui viennent, à participer, sur le territoire tchécoslovaque, aux manœuvres combinées qui avaient été ajournées au lendemain de la réunion de Dresde. Des rumeurs ont circulé en fin d'après-midi à Varsovie, selon lesquelles ces contingents seraient des à présent entrés en Tchécoslovaquie. Mais rien n'est venu les confirmer.

Houphouët Boigny dénonce la situation au Nigeria

PARIS (AFP) — "Je veux crier mon indignation devant l'indifférence inexplicable, l'indifférence coupable du monde entier à l'égard du massacre dont le Biafra est le théâtre depuis plus de dix mois", a notamment déclaré

M. Houphouët Boigny, président de la Côte d'Ivoire, au cours d'une conférence de presse tenue hier à Paris avant de regagner son pays.

Après avoir rappelé qu'il y avait eu en dix mois au Biafra plus de morts qu'en trois ans au Vietnam, le président a affirmé qu'il fallait trouver à ce conflit une "solution humaine". "Il n'y aura pas de paix véritable, au Nigeria, tant que le Biafra luttera pour son indépendance. Puisse la conscience universelle se pencher sur ce drame douloureux et imposer la solution que les hommes de coeur, épris de liberté attendent: le cessez-le-feu et la négociation qui seuls ramèneront la paix au Biafra", a conclu le président ivoirien.

Geste de trahison
LAGOS (AFP) — La renouance du Biafra par le Gabon est "un acte de trahison et de folie", "un coup de poing" dans le dos de l'unité africaine" a déclaré jeudi le radio de Lagos, dans une émission d'information.

Après avoir affirmé que le Gabon n'était pas en mesure d'aider le Biafra, la radio a dressé un parallèle entre les ressources pétrolières de l'Etat sécessionniste et les richesses minières du Gabon. Elle a accusé ce pays de briser l'union des Etats d'Afrique centrale en refusant de partager avec les autres membres de l'union les richesses de son sous-sol.

UNE AMORCE

Suite de la page 5

et les Nord-Vietnamiens désirent se rencontrer à Paris, le gouvernement français n'y verra aucune objection.

● 19 AVRIL: Hanoi rejette cette nouvelle liste.

● 21 AVRIL: Moscou insiste sur la candidature de Varsovie.

● 23 AVRIL: M. Thant, de passage à Paris, cite quatre villes — Paris, Varsovie, Phnom-Penh et Genève — et laisse entendre que la capitale française a les meilleures chances d'être retenue.

● 24 AVRIL: à son arrivée à New York le secrétaire général des Nations unies insiste à nouveau sur deux villes: Paris et Varsovie.

● 27 AVRIL: A Vientiane, les contacts américano-nord-vietnamiens sont rendus publics et se poursuivent dans les jours qui suivent.

● 1^{er} MAI: l'Indonésie propose que la rencontre ait lieu sur l'un de ses navires au large de la côte vietnamienne. Washington accepte immédiatement. Un porte-parole nord-vietnamien à Vientiane déclare cette suggestion "inacceptable".

● 3 MAI: le gouvernement américain informe le Vietnam du Nord que les Etats-Unis acceptent d'ouvrir les pourparlers préliminaires à Paris le 10 mai. Radio-Hanoi et la président Johnson annoncent tour à tour leur accord.

(Le Monde)



PEUGEOT



LES GRANDS GARAGES DU QUÉBEC

306 est St-Zotique

Tél.: 273-9105



Vive la Canadienne!
Une petite Canadienne, ça c'est bon!